

Entreprises magazine

Numéro 126 – Juillet/Août 2024 – 5 EUR



Assurances
Dossier pages 20-43



Grâce à l'assistant **MyGuichet.lu**,
faire sa déclaration d'impôt en ligne
est devenu un vrai jeu d'enfant !

MyGuichet.lu



Vos démarches administratives,
tout simplement, quand vous voulez,
où vous voulez et en toute sécurité.

 **Guichet.lu**



News

- 4 Brèves
- 12 La place financière gagne des parts de marché

Formation tout au long de la vie

- 16 Des formations pour assurer l'avenir

Entreprendre au féminin

- 18 Debbie Kirsch : « Je me sens portée par un groupe soudé et ça décuple mon énergie »

Dossier Assurances

- 20 Le secteur de l'assurance davantage porté par l'activité Non-Vie
- 24 5 tendances qui redéfinissent l'assurance
- 26 L'aléa climatique, un trou béant dans la raquette des assureurs
- 28 Partager les risques : les assureurs contribuent à la transition
- 29 L'assurance face à la longue urgence
- 30 L'assurance envisage de modifier ses bases techniques
- 32 Finance durable : le secteur de l'assurance face aux défis environnementaux et sociétaux
- 34 Sopiad, une start-up qui soutient la finance durable
- 36 Offrez une retraite sereine à vos collaborateurs
- 38 L'assurance Protection juridique, un soutien financier en cas d'action en justice
- 40 Atradius
Identifiez de nouveaux prospects grâce à Atrium-Analyser !
- 42 L'Office du Ducroire, l'assureur-crédit public du Grand-Duché de Luxembourg
- 43 Accompagner la formation des futurs professionnels de l'assurance

À nos frontières

- 44 Les polices belge et grand-ducale s'accordent pour mieux coopérer sur la frontière

Bon à savoir

- 45 Incidence du jeudi 9 mai 2024, double jour férié légal
- 46 La retenue sur salaire et la demande en indemnisation de l'employeur

Art et spiritualité

- 48 Le nouveau musée de l'abbaye d'Orval en Belgique

Auto

- 50 BMW X2 M35i Xdrive
Sportivité et dynamisme exacerbés

Étapes gourmandes

- 53 Bao8 et sa cuisine fusion inédite s'invitent à la Gare

Beauty case

56 Livres

58 Musique

Editeur / Régie publicitaire /

Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication / Rédacteur en chef /

Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /

Isabelle Couset, Sébastien Lambotte,
Michel Nivoix, Michaël Peiffer

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro :

Jean-Baptiste Nivet, INFPC,
Martine Borderies, Brice Bultot,
Vanessa Müller, Pierre Dubru, M-Brokers,
Chambre des salariés Luxembourg (CSL),
M^e Céline Lelièvre et Danièle Henky

Mise en page / Sam Rettel, Sylvie Marcotte / Imprimerie Schlimé

Impression / Imprimerie Schlimé

Parution bimestrielle

Abonnements

1 an – 6 numéros : 46 EUR

2 ans – 12 numéros : 82 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.

LUXORR © 2024 – Media & Advertising S.à r.l.
– Toute reproduction est interdite.

Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) – www.luxorr.lu.

FAILLITES ET LIQUIDATIONS AU 1^{er} TRIMESTRE 2024

Au 1^{er} trimestre 2024, **317 entreprises ont été déclarées en faillite**, soit une **hausse de 15 %** par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (276). D'après les 1^{ères} estimations, les **pertes d'emplois salariés** liées aux faillites se chiffrent à **1.239** (768 au 1^{er} trimestre 2023, soit une hausse de plus de 60 %). Il faut remonter à 2011 pour retrouver des niveaux similaires en termes de pertes d'emplois en un seul trimestre.

La construction est le secteur le plus impacté par les faillites depuis 2023. Cette situation s'accroît au 1^{er} trimestre 2024, aussi bien en nombre absolu (avec 71 faillites, soit + 18 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023), qu'en termes de pertes d'emplois salariés. Celles-ci sont estimées à environ 660, soit 244 % de plus qu'au 1^{er} trimestre 2023. Le secteur de la construction pèse ainsi pour plus de la moitié dans le total des pertes d'emplois salariés liées aux faillites.

Au 1^{er} trimestre de cette année, même si la branche du **commerce** enregistre une baisse avec **47 faillites** (55 au 1^{er} trimestre 2023), les pertes d'emplois salariés ont plus que triplé (133 contre 44). On dénombre **32 faillites dans le secteur de l'Horesca** (- 11 % par rapport au 1^{er} trimestre 2023) et les 1^{ères} données provisoires font état d'environ 194 pertes de postes d'emplois salariés (+ 46 %).

Les **liquidations sont en forte baisse** au 1^{er} trimestre 2024, leur nombre ayant été divisé par 10 par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (31 contre 312). En effet, le nombre de liquidations de sociétés holding et de fonds de placement s'est effondré, alors que celles-ci ont constitué la majorité des liquidations auparavant.

Les statistiques sur les faillites se basent sur le relevé des décisions judiciaires issu du Registre de commerce et datant du 15 avril 2024 pour les données les plus récentes.

Source : STATEC, Statnews n° 15, *Faillites en hausse au 1^{er} trimestre 2024, liquidations en nette baisse*, 17 avril 2024.

<https://statistiques.public.lu>

CHAMBRE DES MÉTIERS LA SITUATION EST DIFFICILE DANS L'ARTISANAT



De g. à dr. : **Lex Delles** (ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme), **Tom Wirion** (directeur général, Chambre des Métiers) et **Tom Oberweis** (président, Chambre des Métiers).

Photo-Chambre des Métiers

Lors de sa conférence de presse qui s'est tenue le 7 mai dernier en présence du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, la **Chambre des Métiers** a présenté l'évolution conjoncturelle et structurelle du secteur avec un focus sur la thématique du développement durable.

Depuis le 2^e trimestre 2022, l'indice de conjoncture du secteur artisanal dans son ensemble a chuté lourdement, passant de + 9 à - 18 points. Cette tendance négative est plus prononcée dans le secteur de la construction, avec des prévisions particulièrement pessimistes indiquant un solde prévisionnel de - 24 points pour le 2^e trimestre 2024.

Pour 2/3 des entreprises artisanales, la croissance nominale du chiffre d'affaires ne parvient pas à surpasser l'inflation, conduisant dès lors en termes réels à une stagnation ou à une réduction effective des revenus. En conséquence, non seulement environ 93 % des entreprises artisanales anticipent une stagnation ou une baisse de leur chiffre d'affaires pour l'année 2024, mais 44 % des entreprises signalent également une diminution de leur rentabilité, les petites entreprises étant particulièrement touchées.

Cette situation a contraint 68 % des entreprises à puiser dans leurs réserves financières. Des conséquences sur l'emploi s'annoncent puisqu'environ 1/4 des entreprises envisagent de réduire leur effectif, ne remplaçant par exemple pas les départs, une mesure encore plus répandue dans la construction où 1/3 des entreprises se voient dans cette situation.

L'évolution au niveau de la **création d'entreprises** revêt une réalité complexe, qui se caractérise notamment par le désir d'entreprendre de la part des créateurs dans des activités accessibles (post-COVID) ou des demandeurs d'emploi, par l'effort de diversification de chefs d'entreprise d'autres secteurs qui créent une entreprise dans l'artisanat ou par l'intérêt de personnes étrangères confrontées à des difficultés sur leurs propres marchés et qui s'établissent comme artisans au Luxembourg.

Côté emploi, à la mi-2023, le secteur a connu, comme en 2022, un rythme de croissance ralenti (+ 2.212), par rapport à la moyenne 2014-2023, s'établissant à + 2.722. Bien que le **secteur de la construction** soit parvenu à stabiliser son niveau d'emploi entre juillet 2022 et juin 2023, notamment à travers une réduction des heures supplémentaires et le recours à des travailleurs intérimaires, les données de l'IGSS montrent qu'entre juin et décembre 2023 ce secteur a subi une **perte de plus de 2.000 salariés**, ce qui laisse présager une réduction plus substantielle de l'emploi dans l'artisanat en 2024.

Le **développement durable suscite un vif intérêt** des entreprises artisanales pour ce domaine stratégique. Une majorité d'entreprises artisanales indiquent être familiarisées avec ses principes et, en réponse à la demande croissante de solutions innovantes, notamment au niveau environnemental, social et de gouvernance, la moitié des entreprises indiquent avoir intégré des pratiques durables dans leur fonctionnement quotidien.

Le coût initial élevé de mise en œuvre des technologies durables constitue un inconvénient majeur pour 51 % des entreprises artisanales qui opèrent ainsi avec des marges financières restreintes. De plus, bien que l'intérêt pour des produits et services durables augmente, la demande des clients n'est pas encore suffisamment forte pour garantir un retour sur investissement rapide. Vu l'intérêt pour ce sujet, la Chambre des Métiers propose la mise en place d'un ensemble de mesures visant à favoriser l'orientation des entreprises vers un modèle économique plus durable.

« *Le ministère de l'Économie est déterminé à guider et à soutenir l'artisanat à travers une série de mesures et de*

régimes d'aides, telles que le SME Packages – Sustainability, l'aide temporaire Impact environnemental et la bonification d'impôt dans le cadre d'un projet de transition énergétique », a souligné le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles.

www.cdm.lu

DRIBE TRÈS INTÉRESSÉ PAR LE MARCHÉ LUXEMBOURGEOIS



Jesper Hill-Kjærsgaard, directeur général, Dribe.

Dribe, l'un des principaux prestataires de services d'abonnement automobile au Danemark, prévoit de **déployer le concept et la plateforme informatique de :Dribe** au Luxembourg, permettant de gérer facilement et simplement une voiture sur abonnement, avec seulement un engagement de 30 jours.

La 1^{ère} étape du plan de déploiement consiste à conclure un accord de franchise avec un concessionnaire automobile au Luxembourg. « *Nous souhaitons améliorer les options de mobilité au Luxembourg en coopération avec un concessionnaire automobile qui soit le plus proche du marché. Nous avons par conséquent réalisé un modèle plug-and-play qui permet de gérer de manière efficace un vaste parc automobile tout en facilitant une activité d'abonnement ayant un minimum d'interventions manuelles et une utilisation optimale des ressources* », explique Jesper Hill-Kjærsgaard, directeur général de Dribe.

Les projets du danois Dribe de pénétrer le marché luxembourgeois s'inscrivent dans le cadre de la stratégie d'expansion mondiale de l'entreprise. L'internationalisation vient de débuter : le concessionnaire automobile grec Kosmocar a été le 1^{er} en Europe à lancer le concept et la plateforme informatique :Dribe.

Dribe appartient au groupe Semler qui compte parmi les plus grands acteurs automobiles du Danemark.

www.dribe.io

A&O SHEARMAN LA FUSION EST RÉALISÉE

A&O SHEARMAN

En mai dernier, **A&O Shearman** a annoncé la réussite de la **fusion d'Allen & Overy et Shearman & Sterling**.

Au niveau mondial, le cabinet compte environ 7.000 personnes et près de 4.000 avocats, dont environ 800 associés, travaillant dans 47 bureaux dans 29 pays.

A&O Shearman possède une expérience approfondie et une diversité de talents pour opérer dans tous les secteurs d'affaires, sur tous les marchés, quelle que soit la zone géographique. Il s'agit du seul cabinet maîtrisant à la fois le droit américain, le droit anglais et les lois des marchés les plus dynamiques du monde.

A&O Shearman conseille déjà plus d'1/3 des entreprises cotées à la Bourse de New York et 1/5^e du NASDAQ, ainsi que de nombreuses autres grandes organisations mondiales cotées au LSE, Euronext, Euronext Paris, Frankfurt Stock Exchange, Abu Dhabi Securities Exchange, Dubai Financial Market, Tokyo et Hong Kong Stock Exchanges.

« *Il s'agit d'un moment historique pour nous, qui, j'en suis convaincu, générera de nouvelles opportunités tant pour les activités de nos clients que pour le bureau A&O Shearman Luxembourg* », a commenté Patrick Mischo, Office Senior Partner du bureau A&O Shearman Luxembourg.

www.aoshearman.com

STRABAG PFS RACHAT DU GROUPE D'ENTREPRISES ELCO



Photo-STRABAG Property and Facility Services GmbH

STRABAG Property and Facility Services (STRABAG PFS) a **racheté le groupe d'entreprises ELCO**, constitué d'ELCO S.A, ELCOSERVITEC S.A. et EFG S.A. Par cette acquisition, STRABAG PFS se rapproche de son objectif de consolidation de ses activités dans le domaine des solutions de gestion du cycle de vie.

Fondée en 1945, l'entreprise ELCO est aujourd'hui l'un des leaders des services multitechniques au Luxembourg. Elle emploie quelque 450 employés et son portefeuille compte de nombreux clients renommés, aussi bien du secteur privé que public. Dans le domaine de l'équipement technique des bâtiments : planification des installations de chauffage, réfrigération, climatisation, ventilation, sanitaires ou encore systèmes de détection des incendies. ELCO propose par ailleurs une large palette de services dans le domaine de la moyenne tension et des énergies renouvelables (pose d'installations photovoltaïques et de bornes de recharge, services industriels et prestations en lien avec le réseau de télécommunications). Les services existants vont être complétés par des services infrastructurels, afin que STRABAG PFS puisse également offrir à l'avenir des prestations de gestion des bâtiments au Luxembourg.

Au cours du dernier exercice fiscal, ELCO a enregistré une performance globale de quelque 59 millions EUR.

L'équipe de direction du Groupe ELCO ainsi que les salariés font dorénavant partie de l'équipe de STRABAG PFS.

Leader en matière de compétence numérique et technique, le groupe allemand d'entreprises STRABAG PFS est un prestataire de services immobiliers et industriels intégré pour tous les types de biens immobiliers. Avec sa gamme

eco2solutions, il propose à ses clients des solutions durables quelle que soit la phase de cycle de vie de leurs biens immobiliers (bureaux, usines de production, sites industriels, centres logistiques, bâtiments techniques ou centres de données). Son portefeuille comprend des prestations de gestion technique et infrastructurelle des bâtiments, de gestion de propriété, de technique des bâtiments et des services industriels. Ses collaborateurs qualifiés interviennent en Allemagne, au Luxembourg, en Autriche, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque.

www.strabag-pfs.com

CHAIRE ENTREPRENEURIALE UPGRADE CUP 2024 3^e ÉDITION



Comme chaque année depuis maintenant 3 ans, la **Chaire Entrepreneuriale UPGRADE** s'est déroulée, en avril dernier, dans les locaux de la Haute École Hénallux d'Arlon. Fruit d'un partenariat unique à ce jour entre un Service Club et un établissement d'enseignement supérieur, la Chaire entrepreneuriale Upgrade (« CUP » **Rotary-Henallux**), a vu le jour en 2021, et vise à offrir aux étudiants un espace d'échanges libres avec des entrepreneurs de la région des deux Luxembourg.

Matthieu Bracchetti, fondateur de la société Virtual Rangers, mis en lumière lors du concours UPGRADE 2023, a présenté son parcours et les défis de l'entrepreneur dans un monde en mutation. Joëlle Denis, CEO du groupe Human Pharma, a également livré un témoignage sur les défis du leadership au regard de sa propre expérience de chef d'entreprise. La nouveauté de cette édition a porté sur le partage par les étudiants de l'enquête qu'ils ont menée auprès des jeunes de la Haute École sur l'entrepreneuriat. Enfin, les étudiants de l'école d'ingénieurs de Pierrard à Virton

ont présenté leurs projets entrepreneuriaux (solution écologique de destruction des nids de frelons et prototype de système avancé de protection des vélos contre le vol).

Ensuite, environ 80 étudiants des sections Assistant de direction, Comptabilité, Électromécanique et Ingénieur se sont installés autour de tables rondes avec 14 entrepreneurs de domaines très variés pour un échange en profondeur et à bâtons rompus sur l'entrepreneuriat. Le tout a été joyeusement animé par les membres du Rotary.

L'initiative Upgrade a vu le jour en 2014 à l'instigation des Rotary Club de Attert, Sûre et Semois, de Bastogne et de Neufchâteau, avec le soutien du club de Luxembourg-Vallées. Elle prend la forme d'un concours ouvert à tous les entrepreneurs en activité dans la Province de Luxembourg ou le Grand-Duché de Luxembourg.

www.henallux.be

L'ENTREPRENEURIAT, UNE VOIE POUR TOUS MICROLUX A FAIT LE POINT



Les intervenants de la table ronde, de g. à dr. : **Sam Paulus** (Senior Manager, microlux), **Stéphanie Damgé** (directrice Entrepreneuriat, Chambre de Commerce), **Fabienne Colling** (directrice, Touchpoints), **Sobhan Naderi** (Naderi Photography), **Kay Weber** (CT For You) et **Eulecia Monteiro Gomes** (EMG Coaching).

Photo-Tania Alamilla/microlux

La conférence **L'entrepreneuriat, une voie pour tous ?** organisée par **microlux** à l'auditorium de BGL BNP Paribas en avril dernier a attiré plus de 200 personnes, témoignant de l'intérêt grandissant pour l'entrepreneuriat au Luxembourg.

La conférence a été honorée par la présence de **S.A.R. la Grande-Du-**

chesse, qui a suivi les développements de microlux depuis son inauguration en 2017. Dans son discours d'introduction, elle a souligné l'impact positif de l'institution : « *microlux donne une chance aux personnes qui ont des idées créatives mais qui, exclues du système bancaire classique, n'ont pas les moyens de les réaliser. Les exemples réussis présentés par microlux montrent que les microcrédits peuvent représenter un outil efficace dans la lutte contre la précarité au Luxembourg* ».

Cesare A.F. Riillo, chercheur senior de STATEC Research, a partagé des données du dernier rapport *Global Entrepreneurship Monitor (GEM)*, notant une hausse de l'intérêt pour l'entrepreneuriat mais une réticence croissante à se lancer. Cette contradiction a servi de point de départ à la table ronde, réunissant **Stéphanie Damgé**, directrice Entrepreneuriat de la Chambre de Commerce, **Fabienne Colling**, directrice de Touchpoints et 3 entrepreneurs : **Eulecia Monteiro Gomes** (EMG Coaching), **Kay Weber** (CT For You) et **Sobhan Naderi** (Naderi Photography) qui ont partagé leurs motivations personnelles pour devenir indépendants et les bénéfices tirés de leurs parcours. Le débat a abordé des questions cruciales telles que la peur de l'échec, l'importance de la stabilité financière initiale et les différentes stratégies pour minimiser les risques lors du lancement d'une entreprise.

Depuis sa création, microlux a soutenu plus de 250 entrepreneurs permettant la création de 380 emplois.

MICROLUX RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

L'an passé, **259 nouveaux prospects** (+ 10 % par rapport à 2022) ont frappé à la porte de **microlux**. Plus de **200 porteurs de projets ont été accompagnés** et **47 microcrédits ont été déboursés**.

L'année 2023 a également été marquée par l'élargissement de son réseau avec l'accueil de **2 nouveaux partenaires**, la **Fondation André Losch** et la **Fondation The Human Safety Net**. Leur soutien a permis à microlux de moderniser son site Internet et d'améliorer sa visibilité avec la mise en œuvre d'une stratégie de marketing digital.

Après 7 années d'activité, microlux a soutenu 240 entrepreneurs avec un microcrédit, accompagné 1.000 personnes dans leur projet de création d'entreprise et 380 emplois ont été créés et pérennisés.

www.microlux.lu

UNIGR-CIRKLA

UN 2^e CENTRE D'EXPERTISE POUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES MATÉRIAUX ET DES MÉTAUX



L'Université de la Grande Région (UniGR), au travers de son initiative UniGR-CIRKLA, qui a pour ambition de développer un portefeuille complet de projets de formation, de recherche et d'innovation dans le secteur de l'économie circulaire, vient de se voir attribuer un **financement important du programme Interreg VI Grande Région** pour la mise en place d'un **2^e centre d'expertise dédié à la transition vers une économie circulaire des matériaux et des métaux**.

Coordonné par l'Université de Liège, cette initiative s'articule autour de 3 axes : la société, le territoire et l'innovation, tous interconnectés pour promouvoir une circularité accrue des matériaux et des métaux. En s'appuyant sur les synergies transfrontalières et en renforçant les stratégies de spécialisation intelligente, la Grande Région vise à devenir un exemple phare au cœur de l'Europe en matière de gestion des ressources et des déchets technologiques. Une série d'actions est envisagée pour sensibiliser et impliquer activement la société dans cette démarche.

Le projet UniGR-CIRKLA couvre les régions historiques du bassin minier et sidérurgique du centre de l'Europe : la Lorraine, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, le Luxembourg et la Wallonie. Il regroupe ainsi un savoir-faire en gestion des métaux et minéraux avec 7 universités et un centre de recherche industriel. Il s'entoure en plus d'une vingtaine d'acteurs majeurs de l'industrie, de la société et de la politique.

Le projet, qui a débuté officiellement le 1^{er} avril 2024, va s'étendre sur

une période de 4 ans pendant laquelle les activités seront soutenues par le programme Interreg VIA Grande Région et cofinancées par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). D'autres cofinancements seront assurés par la Région wallonne et le ministère sarrois de l'Économie, de l'Innovation, du Numérique et de l'Énergie (MWIDE). Le budget total du projet UniGR-CIRKLA s'élève à 6.571.654 EUR.

<https://interreg-gr.eu/project/unigr-cirkla-fr>

ENERGIEWISS KIELEN UN PARC ÉNERGÉTIQUE SUR BASE D'ÉNERGIES ÉOLIENNE ET SOLAIRE



Le 7 mai dernier, les entreprises **GPSS** et **Soler** ont présenté leur projet commun, **Energiewiss Kielen**, lors d'une réunion d'information publique. Cet ambitieux projet prévoit l'installation d'un **parc énergétique** sur le territoire de la commune de Kehlen et englobe plusieurs sources d'énergie et éléments : **2 parcs Agri-PV**, l'installation d'**1 éolienne** et la **production d'hydrogène vert**.

Les 2 partenaires du projet ont souligné qu'il s'agit d'un projet conçu à l'échelon local, destiné à impliquer et à faire participer des partenaires locaux. Le projet ne se limite pas à l'implication de la commune de Kehlen, mais encourage la participation des propriétaires de champs, des agriculteurs et des citoyens.

GPSS développe ses écosystèmes énergétiques locaux pour la production, le stockage et l'utilisation de l'énergie verte. Les synergies sont créées par la combinaison efficace de la production d'électricité, de la production d'hydrogène, de la demande de chaleur et des activités agricoles.

La SEO (Société Électrique de l'Our) et Enovos Luxembourg détiennent cha-

cun la moitié des parts de la société anonyme Soler, créée en 2001. Outre l'exploitation de 3 centrales hydroélectriques, Soler est à l'origine de la création de 13 parcs éoliens, comprenant actuellement 48 aérogénérateurs au Luxembourg.

www.gpss.lu

www.soler.lu

GROUPE POST UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE



Photo-POST Luxembourg/Anthony Dehez

En 2023, le **Groupe POST** a réalisé un **chiffre d'affaires de 969 millions EUR**, soit une **hausse de 8,3 %** par rapport à 2022.

La **plus forte progression** a été enregistrée par **POST Finance**, notamment en raison du basculement vers des taux directeurs positifs, ce qui a permis de doubler les recettes pour atteindre **66 millions EUR**. « Ce résultat en progression de 31 millions EUR par rapport à l'exercice précédent est principalement influencé par le revirement des taux d'intérêt qui permet à POST Finance de normaliser progressivement sa marge d'intérêts. En effet, POST Finance parvient en 2023, pour la première fois depuis de nombreuses années, à sortir de la zone déficitaire », a précisé Claude Strasser, directeur général de POST Luxembourg.

Avec un chiffre d'affaires de **509 millions EUR**, soit 14 millions EUR en plus de l'exercice précédent, le secteur **Télécom & ICT** est la principale activité du Groupe en termes de revenus.

Lancé en octobre 2020, le réseau 5G de POST présente une couverture de plus de 94 % de la population. Au niveau du réseau fixe, POST poursuit l'objectif de couvrir 100 % du territoire avec la fibre optique (84 % des foyers actuellement). Le coût total de ce chantier est estimé à 1 milliard EUR.

Les **activités postales et logistiques** ont réalisé un chiffre d'affaires de **178 millions EUR**, soit une hausse de 16 millions EUR. L'exercice 2023 est marqué par la poursuite de la baisse structurelle du volume de courrier, qui a diminué de -6,2 % sur un an, à 97 millions de lettres. Les revenus issus de la distribution nationale de colis, des services de logistique et de la distribution de communications imprimées sont, quant à eux, tous en croissance.

Avec un volume d'affaires de **216 millions EUR**, soit une hausse de 12 millions EUR par rapport à 2022, les **filiales du Groupe POST** contribuent pour plus de 20 % aux recettes.

Le Groupe POST a clôturé l'exercice 2023 avec un résultat d'exploitation avant amortissements (**EBITDA**) de **188 millions EUR**. Comparé à l'exercice précédent, le **bénéfice net** du Groupe a augmenté de 26 millions EUR pour atteindre **57 millions EUR**. L'augmentation de l'EBITDA est contrebalancée par des amortissements ordinaires et extraordinaires sur constructions en hausse de 11 millions EUR. En 2023, les **investissements s'élèvent à 142 millions EUR**. Ils sont en baisse de 30 millions EUR par rapport à ceux de l'exercice précédent et concernent surtout le déploiement de logiciels et infrastructures de télécommunications. Avec un ratio d'endettement financier de zéro, la structure financière du Groupe est extrêmement solide.

« Le Groupe POST contribue de manière significative au développement économique du pays et a franchi en 2023 le cap symbolique du milliard EUR de création de valeur. La création de valeur directe s'élève, quant à elle, à presque 1/2 milliard EUR dont 402 millions de salaires et un dividende de 15 millions EUR au bénéfice de l'État. Enfin, l'entreprise a thésaurisé 42 millions EUR pour, notamment, contribuer au financement futur de la transition écologique » a souligné Serge Allegrezza, président du conseil d'administration de POST Luxembourg.

Dans le cadre de son exercice stratégique quinquennal, POST réaffirme avec sa nouvelle stratégie 2023-2027, « **Eis POST, eis ZUKUNFT** », son engagement à fournir des services de proximité et des solutions technologiques fiables et innovantes. Le principe direc-

teur de cette nouvelle stratégie est de garantir un équilibre entre rentabilité et responsabilité. En ce qui concerne la notion de responsabilité, POST vise notamment à réduire sa consommation d'énergie et donc ses émissions de CO₂. Un 2^e axe consiste à favoriser une transformation numérique responsable. Quant au 3^e, il concerne l'inclusion au sens large.

Le Groupe POST est l'un des 1^{ers} employeurs du pays avec 4.515 collaboratrices et collaborateurs.

www.postgroup.lu/resultats

BIL TRÈS BONNE PERFORMANCE EN 2023



Photo-BIL

La **Banque Internationale à Luxembourg (BIL)** a enregistré une très bonne performance au cours d'une année marquée par un important projet de transformation interne et un contexte économique complexe. La Banque a publié un **résultat net après impôts de 202 millions EUR**. Cette bonne performance financière est à mettre à l'actif de la résilience des activités commerciales de la Banque ainsi que de sa robuste culture de maîtrise des risques.

Les **dépôts**, qui s'élèvent à **18,5 milliards EUR**, ont baissé principalement en raison de transferts effectués par les clients vers des investissements à plus haut rendement, et de remboursements anticipés de leurs prêts à taux variables dans le contexte de taux d'intérêt en hausse.

L'**activité de financement** est quant à elle stable par rapport à l'année dernière, à **16,3 milliards EUR**. Cela s'explique par l'effet combiné du ralentissement important de l'activité de crédit hypothécaire au Luxembourg et des remboursements anticipés de ces crédits tout au long de l'année 2023. La demande de logements a été largement

pénalisée par la hausse rapide des taux d'intérêt ainsi que par le ralentissement significatif de l'activité du secteur de la construction, elle-même imputable au repli du secteur immobilier et à la hausse des coûts des matières premières.

Les **actifs sous gestion** sont ressortis à **43,8 milliards EUR**, contre 43,5 milliards à la fin de l'année 2022, soit une hausse de +0,7 %.

À fin décembre 2023, le **ratio CET-1** s'établit à **14,41 %** après allocation des bénéficiaires, contre 14,03 % en 2022, et le **LCR** (Liquidity Coverage Ratio) s'est également amélioré par rapport à l'année 2022, passant de 153 % à **174 %**.

www.bil.com

BANQUE RAIFFEISEN UN RÉSULTAT COURANT EN HAUSSE DE 7,5 % PAR RAPPORT À L'EXERCICE PRÉCÉDENT



Photo-Raiffeisen

Pour l'**exercice 2023**, **Banque Raiffeisen** affiche un **résultat courant de 25,5 millions EUR**, en progression de **7,5 %**. Cette bonne performance est portée par tous les métiers, grâce à une gestion financière prudente et à l'écoute accordée à ses clients.

À l'actif du bilan, l'**activité des crédits à la clientèle** affiche un léger recul annuel de 39 millions EUR (soit -0,5 %) pour atteindre 7.694 millions EUR.

Au passif du bilan de la Banque, les **fonds confiés par la clientèle non bancaire** s'élèvent à 9.597 millions EUR, en progression de 170 millions EUR (soit +1,8 %), grâce à une croissance de l'épargne des ménages pour un total de 209 millions EUR.

En 2023, la Banque a enregistré un **résultat d'intérêts net en croissance de 56 %**.

Cette progression provient principalement de la hausse des taux d'intérêt sur les placements de trésorerie de la Banque et le remplacement de ses fonds propres.

Les **commissions nettes s'inscrivent en baisse de 2,6 %**, résultant essentiellement du recul des commissions perçues sur les activités de financement, partiellement contrebalancées par la hausse des commissions liées aux activités de placement titres et de paiement.

Le **produit net bancaire affiche une progression annuelle de 44,8 %**. Les **coûts d'exploitation sont en progression de 6,5 %**, principalement portés par l'augmentation des frais de personnel à la suite de l'accroissement des effectifs de 3,5 % et aux hausses indicielles successives au cours de l'année 2023. Au 31 décembre 2023, Raiffeisen comptait 683 employés.

Le coût du risque exerce une influence significative sur l'évolution du résultat pour 2023. L'application d'une stricte politique de prudence dans la gestion des risques du portefeuille crédits de la Banque a conduit à une importante dotation nette aux corrections de valeur sur créances de 53,5 millions EUR ainsi qu'à une dotation au fonds pour risques bancaires généraux à hauteur de 10 millions EUR. Ces montants permettent à la Banque de couvrir l'intégralité des risques de crédits identifiés et de constituer une réserve pour couvrir d'éventuels autres risques, en particulier pour les secteurs exposés à la dégradation de la conjoncture économique.

Après déduction des charges fiscales, la Banque affiche un **résultat net de 43,9 millions EUR**, en augmentation de 20,2 millions EUR par rapport à l'exercice précédent. Le résultat de l'exercice comporte une importante composante exceptionnelle liée à la restructuration du périmètre des participations de la Banque, dont la vente d'une filiale, avec une thésaurisation du bénéfice non récurrent de 18,4 millions EUR.

Le résultat courant et le résultat exceptionnel permettent à la Banque de renforcer ses fonds propres. Ce renforcement continu des fonds propres lui permet de poursuivre l'accroissement de ses activités de financement et de développer son modèle d'affaires en privilégiant une relation durable et de proximité avec ses membres et ses clients.

www.raiffeisen.lu

EAGLESTONE DE BONS RÉSULTATS EN 2023



Vue du bâtiment Prism à la Cloche d'Or.

Malgré une année 2023 marquée par de nombreux défis pour le secteur immobilier, le **groupe Eaglestone** a obtenu des **résultats significatifs** dans ses opérations en **Belgique**, au **Luxembourg** et en **France** où les activités se sont poursuivies avec succès dans son portefeuille de projets, représentant **724.000 m² en cours de développement**, dont 408 millions EUR de chiffre d'affaires sont déjà garantis par des Ventes en État Futur d'Achèvement (VEFA) pour les 3 années à venir. Les équipes ont fait preuve d'une capacité d'adaptation remarquable en respectant les délais et en livrant plus de 108.000 m² de projets immobiliers l'an passé.

En 2023, **Eaglestone Luxembourg** a finalisé la location d'un projet stratégique situé à La Cloche d'Or qui offrira 5.000 m² d'espaces de bureaux.

La performance financière du groupe est restée solide avec un **EBITDA de 37 millions EUR**.

www.eaglestone.group

LUX-AIRPORT ET LUXAIR LE NOUVEL HANGAR DE MAINTENANCE D'AVIONS EST OPÉRATIONNEL



Photo-Fred Pfister

Pendant plus que 70 ans le Hal Nennig a servi à **Luxair** pour la maintenance de sa flotte et a hébergé le personnel de Luxair Technics. Il était temps pour ces

équipes de s'installer dans le nouveau bâtiment à la pointe de la technologie et qui offre un environnement optimal pour soutenir la croissance de la flotte aérienne de la compagnie.

Ce **nouvel hangar de maintenance d'avions**, construit en un peu moins de 2 ans, est à présent **opérationnel**. Le bâtiment, qui mesure 110 mètres sur 100, d'une hauteur de 22 mètres et d'une surface d'environ 5.000 mètres carrés, peut accueillir jusqu'à 3 Boeing 737 en même temps et offre un espace idéal pour entretenir les avions modernes que Luxair recevra au cours des années à venir. Le hangar de maintenance de Luxair, outre le fait d'être plus respectueux de l'environnement, accueille également plusieurs ateliers de maintenance, des zones de stockage pour les pièces détachées et des bureaux administratifs.

www.luxair.lu
www.lux-airport.lu

BLACK SHEEP UNE BANNIÈRE COMMUNE POUR SES 5 RESTAURANTS



Nouvelle ambiance pour Schuman Restaurant (anciennement Brasserie Schuman).

Les **restaurants des frères Alexandre et Erik De Toffol** ont été réunis sous un même nom : **Black Sheep**.

Depuis ses débuts avec l'ouverture du 1^{er} restaurant Partigiano, en 2019 peu avant la crise sanitaire du COVID-19, Black Sheep a su s'imposer et conquérir les gourmets à travers le pays avec ses établissements emblématiques tels que **Partigiano**, **Hertz**, **Bella Ciao** et **Schuman Restaurant**, nouveau nom de la Brasserie Schuman, qui a fait peu

neuve tant au niveau de la décoration que de sa carte : le midi, le service est rapide pour répondre aux horaires de la clientèle business et, le soir, l'atmosphère est festive, sublimée par des soirées musicales aux rythmes des meilleurs DJ de la région.

En outre, avec l'ouverture du **Bella Ciao Mersch**, le groupe (ré)affirme son ambition de poursuivre son expansion.

Aujourd'hui, Black Sheep compte 5 établissements dans le pays : Partigiano, Hertz, 2 Bella Ciao (l'un à Mersch et l'autre place d'Armes à Luxembourg-Ville) et Schuman Restaurant, ainsi qu'une équipe de 200 collaborateurs.

GRIDX : 1^{er} CONCEPT DE LIEU DE VIE ALL-IN-ONE EN EUROPE



Photo-GRIDX-Groupe Félix Giorgetti

Situé à Wickrange, à quelques minutes de la capitale luxembourgeoise et d'Esch-sur-Alzette, **GRIDX** est en cours de construction. Développé par le groupe familial **Félix Giorgetti**, entreprise de construction et de développement bien connue, ce lieu caméléon de plus de 42.000 m² ouvrira ses portes à l'**automne 2025**.

Sous un même toit, GRIDX rassemblera de multiples univers : l'**espace Motorworld®** (18.500 m²), développé avec le groupe éponyme, réunira des concessions automobiles ainsi que des artisans et commerces en lien avec cette industrie. Un magnifique espace d'exposition abritera les plus belles des voitures de collection, et ce avec la complicité du MAUTO (Museo Nazionale dell'Automobile « Avv. Giovanni Agnelli ») avec plus de 200 voitures de collection.

Sur plus de 7.000 m², le complexe abritera de **nombreuses boutiques** dédiées à la mode, aux accessoires et à la beauté. Un parking de 1.500 places sera à disposition.

Un **food hall** s'étirant sur 2.600 m², proposera de nombreuses cuisines du monde, à découvrir pourquoi pas sur sa très belle terrasse couverte. Un espace food-retail de 500 m² accueillera des commerçants et métiers de bouche.

GRIDX prévoit un **espace d'exposition numérique** de 1.300 m², un musée spécialement conçu pour exposer en plusieurs dimensions. L'art et les nouvelles technologies digitales s'y exprimeront pour créer des expériences disruptives et totalement immersives.

De multiples espaces modulables (sur 1.600 m²) seront mis à disposition des entreprises et particuliers qui souhaitent organiser un événement et s'approprier ce lieu insolite pour quelques heures. Le complexe comptera aussi une **zone dédiée aux loisirs**, un **business center** et un **espace de coworking** ainsi que 13 salles de réunions, de 20 à 200 m², ainsi que plus de 5.000 m² d'espaces extérieurs destinés à accueillir de très nombreux événements en plein air.

Dominant l'ensemble du complexe, un **hôtel** de 133 chambres, dont de grandes chambres équipées de kitchenette et conçues comme de petits appartements, des suites de 33 m², une grande suite familiale de 67 m² ainsi que toute une palette de chambres de 13 à 18 m². L'établissement sera géré en direct par le groupe Félix Giorgetti.

OUVERTURE DU 1^{er} CENTRE CRYOPÔLE À LUXEMBOURG



De g. à dr. : **Angélique Sabron** (investisseur/partner), **Pascal Grillon** (fondateur et président, Cryopôle), **Virginie De Nicolo** (responsable du centre de Luxembourg) et **Julien Habay** (kinésithérapeute), Cryopôle Luxembourg.

Leader et pionnier en France, **Cryopôle** est le spécialiste de la cryothérapie corps entier (CCE) et de la cryothérapie localisée. C'est au Grand-Duché que l'enseigne a entamé son déploiement à l'international avec l'ouverture, le 8 avril dernier, d'un **1^{er} centre franchisé** à **Luxembourg-Ville**. L'espace propose l'intégralité des cures et soins plébiscités par les adeptes du froid.

Le fondateur et président du réseau Cryopôle, **Pascal Grillon**, est kinésithérapeute-ostéopathe depuis 24 ans. Il dirige également la cryoacadémie, l'organisme de formation attaché à Cryo-

pôle qui s'adresse aux professionnels désireux de se former aux techniques et bonnes pratiques de la cryothérapie.

Virginie De Nicolo et **Angélique Sabron** sont à l'origine de l'implantation de la Master franchise à Luxembourg. Manager responsable du centre de Luxembourg, Virginie De Nicolo a été formée aux techniques et aux outils Cryopôle afin de prodiguer les différents soins. Angélique Sabron, figure bien connue du monde des affaires au Grand-Duché, est investisseur/partner. **Julien Habay**, détenteur d'un master en kinésithérapie, vient compléter l'équipe. Il bénéficie de plus de 5 ans de pratique acquise dans des cabinets de kiné ainsi que dans l'univers du sport avec la prise en charge de sportifs de haut niveau.

Avant d'entamer un soin ou une cure, tous les clients de Cryopôle bénéficient systématiquement d'un bilan gratuit et personnalisé afin de déterminer la solution et les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et objectifs. La séance se fait en sous-vêtements ou en maillot de bain, mais nécessite de porter des gants, des chaussettes et chaussures ainsi qu'un masque et un cache-oreilles. Le client pénètre ensuite dans la cabine pour y rester entre 3 et 6 minutes selon les résultats de son bilan calculé par le logiciel Cryoapp de Cryopôle.

1, rue Léopold Hoffmann

L-1753 Luxembourg

www.cryopole.com/cryopole-luxembourg

CHAMBRE DE COMMERCE FERNAND ERNSTER RESTE PRÉSIDENT



Fernand Ernster, président, Chambre de Commerce.

Le 30 avril dernier, l'assemblée plénière de la **Chambre de Commerce** a confirmé à l'unanimité la nomination de **Fernand Ernster à la présidence pour un nouveau mandat de 5 ans**. Elle a également retenu la composition du

Bureau comprenant comme **vice-présidents Marc Lauer, Valérie Massin, Carole Muller et Alain Rix.**

L'assemblée plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble de ses quelque 100.000 entreprises ressortissantes. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action. Sa composition reflète l'ensemble des secteurs économiques ressortissants à la Chambre de Commerce : industrie, commerce, services et transports, banques et finance, assurance et horeca.

www.cc.lu

POST COURRIER

XAVIER KIEFFER,
HEAD OF SALES AND MARKETING



Xavier Kieffer, Head of Sales and Marketing, POST Courier.

Photo-POST Luxembourg

POST Luxembourg a annoncé la nomination de **Xavier Kieffer** comme **chef du département Relations clients chez POST Courier**. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il coordonne les équipes de vente de POST Courier, POST Logistics et de la filiale Michel Greco S.A., et soutient le développement de produits et services innovants afin de répondre de manière encore plus ciblée aux besoins des clients professionnels et privés, et de renforcer ainsi la part de marché du Groupe POST dans le secteur des services postaux et logistiques.

Au cours de sa carrière professionnelle, Xavier Kieffer a occupé des postes à responsabilités dans les domaines de

la vente et du marketing au sein de différentes entreprises multinationales au Luxembourg, pour la plupart du secteur de la logistique, comme DHL Express et FedEx.

www.post.lu
www.postgroup.lu

DLA PIPER

M^e XAVIER GUZMAN,
COUNTRY MANAGING PARTNER



M^e Xavier Guzman, Country Managing Partner, DLA Piper.

Le cabinet d'avocats international **DLA Piper** a nommé **M^e Xavier Guzman** au poste de **Country Managing Partner** pour son bureau du Luxembourg.

Depuis le 1^{er} mai, il a pris la succession de M^e Catherine Pogorzelski qui a fondé et dirigé avec succès le bureau luxembourgeois de DLA Piper, alors que le cabinet fête ses 10 ans de présence au Luxembourg. Cette annonce est intervenue après le déménagement du bureau début avril vers sa nouvelle adresse au centre du Luxembourg.

Xavier Guzman, à la tête du département Finance du bureau luxembourgeois, a rejoint DLA Piper en 2015 après un début de carrière mené dans des cabinets internationaux entre Paris, Luxembourg, Hong Kong et New York. Au sein de DLA Piper, il a développé une solide expertise dans les domaines du droit bancaire, financier et de restructuration, collaborant étroitement avec des banques de renom, des institutions financières et des entreprises. Régulièrement salué par les classements internationaux, il a été promu associé en 2017, prenant la direction du département Finance.

Désormais associée senior, Catherine Pogorzelski continuera à jouer un rôle actif dans la direction de DLA Piper Luxembourg et à accompagner les gestionnaires de fonds et les investisseurs dans leurs projets de croissance depuis le Luxembourg.

M^e DAVID ALEXANDRE, ASSOCIÉ



M^e David Alexandre, associé, département IPT, DLA Piper.

Depuis le 1^{er} mai, **M^e David Alexandre** a été promu **associé** au sein de son département **Propriété Intellectuelle et Technologie (IPT)**, où il exerçait en tant que Counsel. Il fait partie des 63 avocats promus par le cabinet dans le monde entier cette année. Sa nomination porte à 8 le nombre total d'associés au Luxembourg.

David Alexandre possède plus d'une décennie d'expérience dans les secteurs de la technologie, des médias, des télécommunications, de l'aérospatiale, du sport, du divertissement, des sciences de la vie, des biens de consommation et des services financiers. Il a joué un rôle déterminant dans le succès d'acteurs locaux et internationaux de ces secteurs, en les conseillant et en proposant des stratégies qui préservent leurs intérêts tout en encourageant l'innovation.

Dans son nouveau rôle, David Alexandre continue à relever les défis juridiques complexes de la propriété intellectuelle et de la technologie. Il met à profit ses connaissances et son approche pour accompagner les clients dans la gestion d'importants portefeuilles internationaux de droits de propriété intellectuelle et leur lutte contre les contrefaçons. Il est également l'une des références du cabinet en matière de conception, évaluation et adoption de solutions juridiques, exploitant les capacités de l'IA et d'autres outils novateurs, tant pour DLA Piper que ses clients.

www.dlapiper.com

DSM AVOCATS À LA COUR RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE

DSM Avocats à la Cour a accueilli 5 nouvelles personnes : **M^e Jeanne-Marie Dantoing** en tant qu'**Associate-Avocat** dans les départements **Droit commercial et Droit des affaires**, et **Droit des sociétés/Fusions et Acquisitions** ; **M^e Agnès Ducloux** en tant qu'**Associate-**

Avocat dans le département **Règlement des litiges** ; ainsi que **Pascaline Kennedy, Executive et Corporate Assistant, Justine Henry, Corporate Assistant** et **Paul Khaladjzadeh, juriste stagiaire** dans le département Digital.



De g. à dr. : **M^e Jeanne-Marie Dantoing** (Associate-Avocat) ; **M^e Agnès Ducloux** (Associate-Avocat), **Pascaline Kennedy** (Executive et Corporate Assistant), **Justine Henry** (Corporate Assistant) et **Paul Khaladjzadeh** (juriste stagiaire), DSM Avocats à la Cour.

www.dsm.legal

LINKLATERS PROMOTIONS

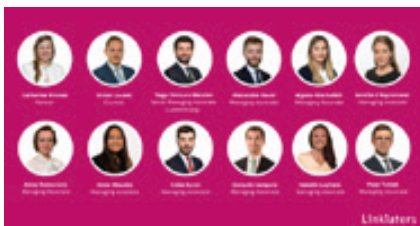


Photo-Linklaters

Au 1^{er} mai dernier, **Linklaters** a promu plusieurs de ses talents. **Catherine Kremer** a été élue **associée** au sein de la pratique **Corporate M&A**.

5 collaboratrices/collaborateurs du département **Corporate M&A** ont été promus au rang de **Managing Associate** : **Amélie d'Aspremont, Alyssia Mechlikh, Anna Romanova, Colas Surot** et **Anne Mauske**.

Dans le département **Investment Funds**, **Victor Louvet** a été promu **Counsel** et 3 collaboratrices/collaborateurs ont été promus au rang de **Managing Associate** : **Alexandre David, Piotr Teklak** et **Natalie Lapham**.

Au sein du département **Capital Markets and Banking**, **Tiago Ventura Mendes** a été promu **Senior Managing Associate** et **Gonçalo Sampaio** a été promu **Managing Associate**.

Le cabinet compte plus de 3.100 avocats dans le monde, dont 128 au bureau de Luxembourg sur un effectif total de plus de 180 personnes.

www.linklaters.com

NO-NAIL BOXES NADINE FUCHS, AU SEIN DU SERVICE CLIENT



Nadine Fuchs, service Client, NO-NAIL BOXES.

NO-NAIL BOXES, le fabricant luxembourgeois de caisses pliantes en bois contreplaqué et en acier, a accueilli récemment une nouvelle employée au sein de son **service Clients** : **Nadine Fuchs**. Ses responsabilités comprennent l'organisation des transports, le traitement des commandes et le suivi de facturation. Parlant couramment le luxembourgeois, l'allemand, le français, l'anglais et le néerlandais, ses compétences linguistiques sont un réel atout dans les échanges avec les clients et fournisseurs. Le souci du détail, la réactivité et l'écoute sont également des valeurs qui lui permettent d'assurer une bonne expérience client.

Grâce à un parcours professionnel varié, Nadine Fuchs a acquis une expérience précieuse dans divers secteurs avant de rejoindre NO-NAIL BOXES. Elle a ainsi développé une solide expertise dans le traitement des demandes clients et la gestion administrative.

Installée à Wiltz, NO-NAIL BOXES fabrique depuis 1961 des caisses pliantes en bois contreplaqué et en acier à destination de l'industrie. Chaque année, ce sont quelque 450.000 caisses, dont 95 % sur mesure, qui sortent de ses lignes de production. Certifiée ISO 9001 et 14001, ISO 27001, AEO, PEFC, RSE, SuperDrecksKëscht fir Betriber et Sécher a Gesond mat System, NO-NAIL BOXES est intégrée dans la division emballage du Groupe ALIPA, spécialiste luxembourgeois de l'emballage et du levage industriels, qui compte au total environ 150 salariés.

www.alipa.lu

JIM CLEMES ASSOCIATES : LE FONDATEUR PASSE LA MAIN À SES 5 ASSOCIÉS



De g. à dr. : **Melany Albert** (directrice du personnel), **Ingbert Schilz** (Design & Design Strategy), **Mathieu Nicol** (directeur financier), **Lynn Ansay** (responsable Communication interne et externe) et **Caroline Thill** (directrice générale), Jim Clemes Associates.

Suite à son départ à la retraite, **Jim Clemes** a confié les rênes de **Jim Clemes Associates** à ses 5 associés qui avaient intégré le comité de direction en 2017 et symbolisaient depuis le changement générationnel à venir. Avec leurs profils complémentaires, **Melany Albert, Ingbert Schilz, Mathieu Nicol, Lynn Ansay** et **Caroline Thill** reprennent le flambeau du bureau d'architecture, d'architecture d'intérieur et d'urbanisme, à qui l'on doit certaines réalisations phares comme, entre autres, le Château d'eau au Ban de Gasperich, la rénovation de l'ancien siège de l'ARBED à Luxembourg ou encore la construction de la nouvelle Gare Belval Université.

Melany Albert est nommée **directrice du personnel**, **Lynn Ansay** assure le poste de **responsable de la Communication interne et externe**, **Mathieu Nicol** le rôle de **directeur financier**, **Ingbert Schilz** poursuit son engagement au niveau du **Design & Design Strategy** et **Caroline Thill** assure la **direction générale**.

Les 5 associés entendent continuer à s'appuyer sur les savoir-faire multiples de leurs 70 collaborateurs.

<https://jimclemes.com>

RICOH LUXEMBOURG DSC S.À R.L.
JEAN-PHILIPPE ULRICH,
NOUVEAU COUNTRY MANAGER



Jean-Philippe Ulrich, Country Manager, Ricoh Luxembourg DSC S.à r.l.

Depuis le 15 mai, **Jean-Philippe Ulrich** est le **nouveau Country Manager de Ricoh Luxembourg DSC S.à r.l.**, en remplacement de **Patrick Kemper**, qui partira en retraite en octobre prochain.

Il possède une riche expérience acquise dans l'industrie de l'impression et dans des postes de direction dans l'industrie de la télécommunication et de l'IT, tant en France qu'au Luxembourg. Sa bonne compréhension et son expertise technique des secteurs du printing et de l'IT combinée à son expérience et à sa vision stratégique, de même que sa passion pour l'innovation en font un atout précieux pour l'équipe luxembourgeoise.

Au-delà de ses qualifications professionnelles, Jean-Philippe Ulrich est reconnu pour ses qualités de leadership et son engagement indéfectible à favoriser un environnement de travail positif.

www.ricoh.lu

BALOISE LUXEMBOURG
BENOÎT PICCART, HEAD OF
CORPORATE GOVERNANCE



Benoît Piccart, Head of Corporate Governance, Baloise Luxembourg.

Après plus de 30 années passées chez **Baloise** en tant que directeur de la Gouvernance, **Marc Folmer** a pris sa retraite le 31 mai dernier. C'est **Benoît Piccart** qui lui succède.

Comptant plus de 20 ans d'expérience, principalement dans l'assurance-vie au niveau local et international, Benoît Piccart a occupé, au fil de sa carrière, des postes stratégiques où il a pris en charge les aspects juridiques et fiscaux, la compliance, la corporate governance, la gestion de produits et la planification patrimoniale. Il a également développé une compréhension profonde des besoins complexes des clients de Baloise, un atout qu'il a acquis notamment au démarrage de sa carrière dans une fonction commerciale.

Avant de rejoindre Baloise, il a acquis une expertise dans le secteur financier luxembourgeois, au sein de différents groupes et sociétés : AME Life Lux (2000), Swiss Life (2002), IWI (2008) et Octium Group (2017).

www.baloise.lu

PWC LUXEMBOURG
DELPHINE BERLEMONT,
NOUVELLE HEAD OF
HUMAN RESOURCES



Delphine Berlemont, Head of Human Resources, PwC Luxembourg.

Photo-PwC Luxembourg

Delphine Berlemont a pris ses nouvelles fonctions de **Head of Human Resources** le 15 mai dernier, sous la responsabilité de Roxane Haas, People Leader au sein du Country Leadership Team (CLT) de **PwC Luxembourg**.

Delphine Berlemont apporte plus de 25 ans d'expérience dans les RH et la finance. Elle a débuté sa carrière en 1998 en tant qu'auditrice externe avant d'occuper divers postes de direction dans les Ressources humaines : HR Operations Director d'un Big Four au Luxembourg avant de rejoindre Amazon au Luxembourg en 2015, où elle a dirigé la fonction RH pour Amazon Devices EU et Alexa International. En 2020, elle se lance dans une nouvelle aventure chez ING Luxembourg en tant que directrice

des Ressources humaines et membre du comité exécutif.

Avec Roxane Haas, elles oeuvrent de concert à renforcer le vivier de talents de PwC Luxembourg, ainsi que le parcours professionnel au sein de la firme. Delphine Berlemont peut également compter sur le soutien de Séverine Moca, Head of Human Resources Operations, gérant la mobilité globale, la rémunération et les avantages sociaux, la paie et les relations humaines au sein de la firme.

www.pwc.lu

CHAMBRE DE COMMERCE
FUSION DES DÉPARTEMENTS
MARKCOM ET RELATIONS
PUBLIQUES & ADVOCACY



À gauche : **Bérangère Beffort**, Head of Public Relations, Marketing & Communication, Chambre de Commerce.

À droite : **Lucie Barberini-Haas**, Marketing & Communication Manager, Chambre de Commerce.

Le service **MarkCom**, jusqu'il y a peu dirigé par Patrick Ernzer, et la cellule **Relations publiques & Advocacy**, développée par Bérangère Beffort depuis décembre 2022, ont fusionné et ont pris le nom de **Relations publiques, Marketing & Communication**.

Bérangère Beffort dirige à présent ce nouveau département en tant que **Head of Public Relations, Marketing & Communication**. Ayant exprimé le souhait de passer le relais en tant que Head of MarkCom de la Chambre de Commerce, **Patrick Ernzer** lui apporte son soutien en tant que **Strategic Advisor**.

Par ailleurs, **Lucie Barberini-Haas** a pris plus de responsabilités au sein de l'équipe en devenant **Marketing & Communication Manager**.

www.cc.lu

La place financière gagne des parts de marché

Le Luxembourg est l'une des principales places financières en Europe, qui se démarque par sa stratégie de multispécialisation. Il se positionne en tant que leader sur des activités telles que la domiciliation de fonds d'investissement, l'émission d'obligations vertes ou le marché de la réassurance, et est (quasi) absent d'autres sous-secteurs, comme le capital-risque ou les marchés d'actions. Cette stratégie a permis de faire croître son poids dans le secteur financier européen au cours de la dernière décennie.

David J. Porteous définit une place financière comme « un territoire, généralement une ville, [...] dans lequel sont concentrées des activités financières de haut niveau »⁽¹⁾. C'est un lieu marqué par la présence significative des acteurs de la banque, de la gestion d'actifs, de l'assurance et des marchés financiers, accompagnés de services de soutien (juridique, comptabilité, marketing, RH...). Certaines places d'importance ne couvrent pas l'ensemble de ces activités mais sont particulièrement compétitives dans des domaines ciblés, telles que Chicago pour les marchés dérivés.

C'est en partie le cas de la place financière luxembourgeoise qui s'est spécialisée sur de multiples marchés qui, combinés, font sa force et sa résilience. Les effets de concentration (main-d'œuvre, activités annexes, informations, compétences des pouvoirs publics...) ont permis au Luxembourg de pérenniser dans le temps l'existence d'une place financière d'ampleur européenne, qui s'est initialement construite sous l'impulsion d'une politique réglementaire proactive fondée sur des niches de souveraineté. La place financière est, à ce jour, le principal atout de l'économie luxembourgeoise et le seul véritable cluster⁽²⁾ à grande échelle du pays.

La place financière luxembourgeoise, une *global specialist*

Le *Global Financial Centres Index* (GFCI)⁽³⁾ fait figure de référence parmi les classements internationaux des places financières. Sa 35^e édition, en date de mars 2024, positionne le Luxembourg en tant que 17^e place financière dans le monde, 6^e en Europe de l'Ouest et 3^e de l'Union

Pour que la Place poursuive son développement au sein du marché européen, elle devra notamment réussir à se positionner en tant que leader sur de nouvelles spécialisations.

européenne, derrière Francfort et Paris, et devant Amsterdam, Dublin et Berlin.

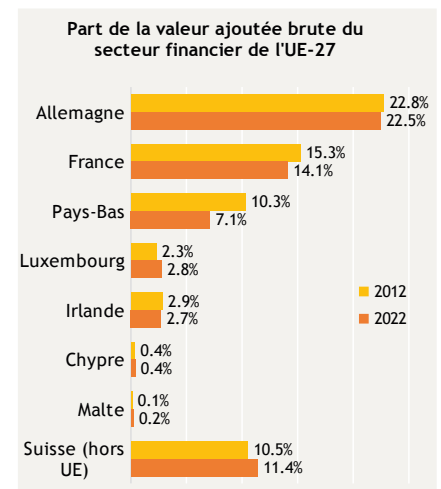
Le GFCI considère, par ailleurs, que le Luxembourg fait partie des places financières *Global specialist* en compagnie de villes telles que Hong Kong et Dubaï. Selon les critères de connectivité, de diversité et de spécialisation, il n'est ainsi pas classé comme l'un des 11 *Global leaders* en raison notamment de son insuffisante diversification. Parmi ses proches concurrents, Paris, Francfort et Amsterdam se voient attribuer le statut de *Global leader* par le GFCI, tandis que Dublin et Berlin ne sont que des places financières *Established International*⁽⁴⁾.

Ce profil de (multi)spécialiste est confirmé par le *New Financial Global Financial Centres Index* (NFGFCI)⁽⁵⁾, un classement des pays dont la dernière édition date de 2021. Celui-ci, établi selon des indicateurs de l'activité financière, indique que le Luxembourg était 3^e dans le monde et 1^{er} dans l'Union européenne pour l'activité financière internationale, loin devant l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Son taux d'internationalisation de 60 % dépassait celui de Singapour (58 %), de Hong Kong (51 %), du Royaume-Uni (45 %) et de l'Irlande (37 %). La place financière luxembourgeoise était alors le 2^e hub de fonds d'investissement, le 2^e destinataire d'investissements directs étrangers (IDE) du secteur financier et le 3^e exportateur mondial de services financiers. Le Luxembourg était le leader mondial pour l'émission

d'obligations d'entreprises et l'émission d'obligations vertes, sociales et durables par des sociétés étrangères. Le classement du Grand-Duché fluctuait de manière importante selon les sous-secteurs pris en compte par la publication de *New Financial*, de la 3^e position pour l'asset management aux 26^e et 27^e rangs pour le marché des actions et le pool de capitaux.

Des gains de parts du marché européen

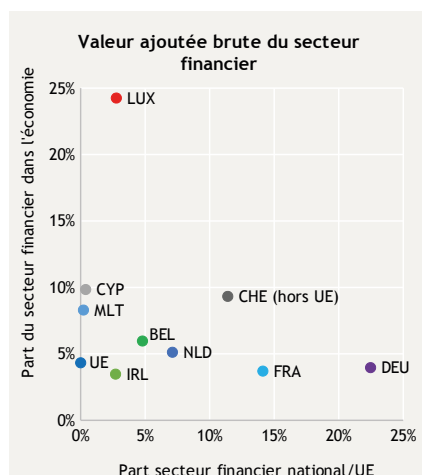
La valeur ajoutée produite permet d'évaluer au global, dans le temps et en comparaison internationale, l'envergure des secteurs financiers des pays, tout en neutralisant leurs différences de spécialisations⁽⁶⁾.



Source : Eurostat, calculs de l'auteur⁽⁷⁾

Le *Global Financial Centres Index* (GFCI)⁽³⁾ fait figure de référence parmi les classements internationaux des places financières. Sa 35^e édition, en date de mars 2024, positionne le Luxembourg en tant que 17^e place financière dans le monde, 6^e en Europe de l'Ouest et 3^e de l'Union européenne, derrière Francfort et Paris, et devant Amsterdam, Dublin et Berlin.

Selon les comptes nationaux, la part du Luxembourg dans la valeur ajoutée brute du secteur financier de l'UE-27⁽⁸⁾ est relativement restreinte (2,8 % en 2022), du fait de la faiblesse de son marché domestique. Cette part a augmenté significativement entre 2012 et 2022. La place financière luxembourgeoise a, ainsi, gagné des parts de marché du secteur financier européen, au contraire de concurrents comme l'Irlande ou les Pays-Bas.



Source : Eurostat, calculs de l'auteur

Le Luxembourg se différencie par la forte importance du secteur financier dans son économie (24,3 % du total de la valeur ajoutée brute en 2022). Il est suivi, parmi les États membres, de Chypre (9,9 %) et de Malte (8,3 %), dont le poids du secteur financier demeure marginal au niveau européen. En Suisse, la part du secteur financier dans l'économie était de 9,3 % cette même année. La finance pèse moins dans l'économie européenne en 2022 (4,3 %) qu'en 2012 (5,1 %)⁽⁹⁾. Cette

tendance se retrouve, mais dans des proportions moindres, au Luxembourg alors que cet indicateur atteignait 28,7 % en 2012.

La finance est ainsi un secteur moins dynamique sur la dernière décennie, le Luxembourg profitant de ses atouts et de sa proactivité pour renforcer sa position de place financière d'envergure européenne. Le Brexit a consolidé ces deux tendances, par la sortie d'une économie fortement financiarisée, la part du secteur financier étant de 6,8 % dans l'économie du Royaume-Uni en 2018, et le transfert de certaines activités de la City vers la place financière luxembourgeoise⁽¹⁰⁾.

Pour que la Place poursuive son développement au sein du marché européen, elle devra notamment réussir à se positionner en tant que leader sur de nouvelles spécialisations, tels que les produits financiers basés sur la blockchain et le big data, et les fonds d'investissement alternatifs qui sont des activités à fort potentiel de croissance.

Cette analyse est issue d'un décryptage du *think tank* IDEA à paraître au mois de juin : *La place financière, une multispécialiste en quête de leadership*.



Jean-Baptiste Nivet
Économiste senior

Fondation IDEA asbl



idea
Fondation

- (1) *The geography of finance: spatial dimensions of intermediary behaviour*, Porteous, D.J., 1995.
- (2) Un cluster est un réseau d'entreprises et d'institutions proches géographiquement et interdépendantes, liées par des métiers, des technologies et des savoir-faire communs.
- (3) Publié depuis 2015 par le *think tank* londonien Z/Yen et The China Development Institute en provenance de Shenzhen. Ce classement repose sur des données objectives et sur des évaluations des centres financiers par les acteurs du secteur.
- (4) Le GFCI classe les places financières selon 3 niveaux de connectivité : *Global, International* et *Local*.
- (5) *Driving growth: the new financial global financial centres index – Analysis of the size & growth of financial centres in 65 markets around the world*, New Financial, 2021.
- (6) À ce titre, la valeur ajoutée est plus efficiente que le nombre d'emplois, qui peut notamment dépendre du degré de numérisation de chaque activité et de la productivité des activités financières développées. Les activités financières de la comptabilité nationale n'intègrent pas certains secteurs considérés couramment comme faisant partie de la place financière, tels que l'audit ou les services juridiques dédiés.
- (7) Le ratio de la valeur ajoutée Suisse sur celle de l'UE-27 est à titre indicateur. La Suisse n'est pas intégrée dans le calcul de la valeur ajoutée brute totale du secteur financier de l'UE-27.
- (8) Le Royaume-Uni n'est pas comptabilisé par ces chiffres, ni en 2012, ni en 2022.
- (9) Selon une perspective plus longue, le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée brute du secteur financier a été, dans l'Union européenne à 27, de 1,8 % entre 1995 et 2012 et de 0,8 % entre 2012 et 2022.
- (10) Selon le ministère des Finances, plus de 60 acteurs avaient choisi de s'installer ou de renforcer leur présence au Luxembourg à la suite du Brexit au mois de juin 2021.



Des formations pour assurer l'avenir

Comme dans de nombreux secteurs de l'économie, le domaine de l'assurance est également concerné par les évolutions technologiques, sociétales et environnementales des dernières années.

Dans une démarche d'adaptation, d'un côté, et d'amélioration de la performance, de l'autre, les entreprises doivent se mobiliser aujourd'hui pour relever les défis de demain.

Afin de permettre aux entreprises et aux professionnels du secteur de rester à la page, d'assurer leur pérennité et leur compétitivité, le levier de la formation professionnelle continue prend tout son sens.

En effet, la formation permet de développer les compétences techniques et transversales des équipes, d'assurer la mise à jour de leurs connaissances en adéquation avec les exigences de leur poste de travail ou de favoriser leur progression au sein de l'entreprise.

Les formations qui sont proposées sur lifelong-learning.lu visent à répondre aux attentes des entreprises et de leurs salariés souhaitant développer leurs compétences.

Des formations adaptées aux besoins des entreprises et des salariés

lifelong-learning.lu, le portail national de la formation tout au long de la vie géré par l'INFPC, facilite le processus d'achat de formation. Il propose un accès à plus de 12.000 formations dispensées par 320 organismes de formation membres. Tous les secteurs d'activité de l'économie luxembourgeoise sont représentés.

Les contenus de formation, présentés par l'organisme de formation concerné, peuvent être liés aux compétences métiers ou aux compétences transversales, aux *softskills* nécessaires dans chaque entreprise. Les formations peuvent être filtrées selon le domaine de formation, le lieu, la durée, le niveau visé, la langue de prestation...

À l'heure actuelle, près de 700 formations proposées par une trentaine d'organismes de formation agréés sont référencées dans le secteur Banque et Assurance, incluant l'assurance de personnes, l'assurance dommages, le droit en assurance ou encore la gestion du risque en banque-assurance.

Consultez les formations référencées en Banque et Assurance.



En complément du moteur de recherche, l'entreprise a la possibilité d'utiliser différents services tels que la publication d'appel d'offres de formation sur mesure afin d'élaborer le plan de formation organisé à l'intention de ses salariés.

Le cofinancement de la formation en entreprise

Pour soutenir l'investissement en formation des entreprises, l'État propose une aide au financement de leur plan de formation. Le dispositif du cofinancement de la formation peut être sollicité par les entreprises du secteur privé, légalement établies au Luxembourg et y exerçant principalement leurs activités.

Les formations organisées doivent viser les salariés affiliés à la sécurité sociale luxembourgeoise avec un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée.

L'aide s'élève à 15 % imposables du montant annuel investi en formation, voire à 35 % imposables pour les frais de salaire des participants répondant à certains critères en termes d'âge et de qualification. L'investissement en formation est plafonné selon la taille de l'entreprise.

L'accès à l'aide financière se fait par le biais d'une demande de cofinancement. Les frais liés à l'investissement annuel en formation professionnelle continue, éligibles au cofinancement peuvent être :

- les salaires des participants et des formateurs internes ;
- les factures des organismes de formation agréés ;
- les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ;
- le coût du réviseur d'entreprise relatif à l'examen du décompte financier ;



Photo-skynesher/iStock

À l'heure actuelle, près de 700 formations proposées par une trentaine d'organismes de formation agréés sont référencées dans le secteur Banque et Assurance, incluant l'assurance de personnes, l'assurance dommages, le droit en assurance ou encore la gestion du risque en banque-assurance.

- › les frais de logiciel de gestion de la formation ;
- › les frais de cotisation à des organismes de formation, basés sur une convention collective ou un accord interprofessionnel.

L'INFPC accompagne les entreprises qui sollicitent l'aide de l'État à la formation

et propose sur une journée la formation *Cofinancement de la formation en entreprise* dans le but de s'approprier la procédure d'accès à l'aide publique.

Consultez les prochaines sessions en français ou en luxembourgeois, ainsi que toutes les informations utiles sur le cofinancement sur www.lifelong-learning.lu/cofinancement.



Debbie Kirsch : « Je me sens portée par un groupe soudé et ça décuple mon énergie »

Afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin au Luxembourg et d'encourager de jeunes créatrices d'entreprise dynamiques, les clubs-services Soroptimist International Luxembourg et le Fonds Soroptimist ont lancé, il y a 3 ans, le Prix de la Jeune Entrepreneuse. Il y a quelques mois, le Prix 2023 a été décerné à Debbie Kirsch. L'occasion de rencontrer la jeune femme qui gère sa boutique de vêtements *upcyclés* à Luxembourg-Ville.

Vous avez 30 ans, quel est votre parcours ?

Je suis originaire de Stadtbredimus. J'ai choisi les Pays-Bas pour faire mes études de biologie et ai obtenu un master en Sustainable Business and Innovation à l'Université d'Utrecht. Dans le cadre de mon cursus, j'ai dû effectuer un stage. Depuis des années, l'Inde était un pays que je rêvais de découvrir. C'était l'occasion. J'ai donc cherché une entreprise sociale qui pourrait m'accueillir durant 5 mois et j'ai eu la grande chance de rencontrer les femmes de Saheli Women à Jodhpur, dans le nord de l'Inde. Cette entreprise sociale emploie une quarantaine de femmes défavorisées qui ont un atelier de production de vêtements et qui leur donnent une seconde vie grâce à l'*upcycling*. J'ai donc passé 5 mois dans cette zone rurale avec des femmes merveilleuses. Pas de *fast fashion* ici, mais l'amour du travail bien fait. Ma mission de stage consistait à aider à mieux structurer l'organisation et à trouver des débouchés avec des clients européens. J'ai toujours aimé la mode, mais, au sein de cette équipe, j'ai trouvé ma passion : créer avec ces femmes des vêtements qui ont un sens, en associant mes intérêts pour la protection de l'environnement, les tissus et les couleurs à leur histoire. En 2021, en pleine pandémie, j'ai fondé au Luxembourg la marque de mode équitable Devī, spécialisée dans l'*upcycling* de saris colorés, d'accessoires et de bijoux provenant d'Inde, mais aussi du Maroc et de la Turquie. Depuis, je gère ma propre boutique, rue Aldringen, avec 2 collabora-



Debbie Kirsch, fondatrice et gérante de la marque et de la boutique Devī.

trices, et je fais régulièrement des allers et retours dans les pays avec lesquels je travaille pour choisir les tissus. J'aime aussi aller à la rencontre des jeunes dans les écoles pour leur parler de mon travail, de la structure que j'ai pu mettre en place, basée sur le respect des valeurs sociales.

Vous êtes bien loin de vos études de biologie...

Pas tant que ça, en finalité. La nature est un écosystème extrêmement bien construit. Chacun y a une place et interagit avec un autre. Il n'y a pas de déchets, car chacun d'entre eux est une ressource pour un animal, un insecte..., ou constitue un fertilisant. La nature est le plus bel exemple de circularité qui existe. Dans ce que j'appelle moi aussi mon écosystème (achats, productions, clients), la circularité est l'axe central : les saris,

« Je ne conçois plus que des marques proposent des T-shirts à 5 EUR, parfois moins, alors que d'autres les payent parfois de leur vie. »

écharpes, tissus... que j'achète sont tous de seconde main. Ils sont ensuite redessinés et cousus pour en faire des jupes, robes, pantalons, manteaux, sacs, cousins... puis vendus et portés à nouveau. Il en va de même pour les bijoux. Chaque morceau de tissu ou de pierre est transformé pour connaître une nouvelle vie.

Vous vous rendez régulièrement en Inde. Quel regard une jeune Européenne pose-t-elle sur le statut de ces femmes ?

J'ai beaucoup de bienveillance pour toutes ces artisanes et ouvrières avec lesquelles je travaille. L'organisation Saheli Women a été créée au départ pour aider des femmes exclues de la société, des veuves notamment, qui ont un statut particulier en Inde et qui sont rejetées. Dans cette région rurale de l'Inde qu'est le Bhikamkor, les femmes ont rarement droit à la parole et doivent, entre autres, demander une autorisation à leur mari pour tous leurs déplacements. Il est exclu, par exemple, qu'une femme envoie un colis. J'ai vécu cette situation avec une artisane et, même moi, considérée comme une touriste étrangère, n'ai pas pu le faire non plus. Il a fallu recourir au mari de celle-ci pour pouvoir envoyer ce colis. L'Inde est



« Les saris, écharpes, tissus... que j'achète sont tous de seconde main.

Ils sont ensuite redessinés et cousus pour en faire des jupes, robes, pantalons, manteaux, sacs, coussins... puis vendus et portés à nouveau. Il en va de même pour les bijoux. Chaque morceau de tissu ou de pierre est transformé pour connaître une nouvelle vie. »

un pays connu pour sa production textile ; de nombreuses marques et même les plus grandes sous-traitent quantité de vêtements là-bas. J'ai été frappée par le nombre d'heures que prestent tous ces ateliers dans lesquels travaillent majoritairement des femmes. Un jour, intriguée par de grands containers proches des ateliers, j'ai posé la question de savoir ce qu'ils contenaient. On m'a répondu que les femmes y jetaient leurs couches à la fin de la journée, puisqu'obligées de travailler de nombreuses heures sans pouvoir aller aux toilettes. J'étais sidérée ! En tant que femmes, nous ne nous rendons pas toujours compte de la chance que nous avons de travailler et de vivre sur le continent européen. Même s'il reste encore des progrès à faire en matière de respect, d'égalité... entre les femmes et les hommes, n'oublions pas que le statut de certaines femmes est précaire dans beaucoup d'endroits du monde. Les ateliers qui colorent les tissus posent aussi d'énormes problèmes de santé aux travailleurs du textile, polluent les fleuves, les terres... et sont la cause de nombreux décès. J'ai vu là-bas beaucoup de choses choquantes et je ne conçois plus que des marques proposent des T-shirts à 5 EUR, parfois moins, alors que d'autres les payent parfois de leur vie.

Avez-vous subi de la discrimination à vos débuts d'entrepreneuse ?

Plutôt des remarques caricaturales. On me disait souvent que je n'y arriverais pas car j'étais trop gentille, qu'il fallait un caractère plus trempé que le mien pour

gérer une entreprise. Donc je n'étais pas trop prise au sérieux. Ayant vécu aux Pays-Bas où la culture d'entreprise est très présente, je connaissais beaucoup de jeunes qui géraient déjà plusieurs affaires et qui n'avaient pas peur de l'échec. Au Luxembourg, je me suis aperçue que de nombreuses personnes n'osaient pas franchir le pas de peur d'échouer. Tout projet connaît des hauts et des bas, il faut être persévérant(e). Et, en finalité, cette « gentillesse » que l'on me reprochait me sert car je suis entourée de femmes qui sont brimées par la société et qui ont besoin de bienveillance. Chaque jour, elles sont heureuses de retrouver un collectif dans lequel leurs avis sont pris en compte, au sein duquel

elles se sentent soutenues et donc plus fortes. Toutes mes collections sont faites en cocréation avec elles et je leur laisse une grande liberté de création. Grâce à elles, je suis motivée au quotidien, que ce soit en Inde ou à Luxembourg-Ville, je me sens portée par un groupe soudé et ça décuple mon énergie. Le Prix de la Jeune Entrepreneuse a permis de faire connaître ma boutique et mes activités, mais c'est aussi à toutes ces petites mains indiennes que je le dédie !

**Propos recueillis par
Isabelle Couset**

Photos-Devi

<https://devi-clothing.com>

« En finalité, cette « gentillesse » que l'on me reprochait me sert car je suis entourée de femmes qui sont brimées par la société et qui ont besoin de bienveillance. »



Debbie Kirsch avec l'équipe des femmes de Saheli Women.

Le secteur de l'assurance davantage porté par l'activité Non-vie

Si l'on s'en tient à l'encaissement des primes au fil de l'année 2023, les branches Vie et Non-vie font quasiment jeu égal. La diversification des activités contribue de cette manière au renforcement de la résilience du secteur. Les défis, toutefois, demeurent nombreux.

Comment se porte le secteur de l'assurance ? Si l'on s'en tient aux chiffres globaux, le bilan apparaît mitigé. En 2023, les assureurs membres de l'ACA (Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché), qui représentent environ 90 % du marché au Luxembourg, ont en effet vu l'encaissement des primes reculer de 6,1 % par rapport à 2022.

Cette contre-performance, cependant, traduit mal les diverses dynamiques à l'œuvre. C'est l'activité Vie qui a connu en effet une baisse significative des primes encaissées au fil de l'année dernière. Au total, les encaissements sur ce métier ont atteint 19 milliards EUR, soit 17,6 % de moins que l'année précédente. D'autre part, l'activité Non-vie a vu une hausse conséquente des encaissements, de 9,2 à 18,8 milliards EUR.

L'assurance vie face à l'incertitude des marchés

Pendant des années, le développement du secteur de l'assurance au Luxembourg était principalement porté par l'attrait des produits d'assurance vie, en tant qu'outils de gestion et de planification patrimoniales particulièrement appréciés par une clientèle internationale fortunée. Désormais, il semble que la branche Non-vie constitue le nouveau levier de croissance du secteur. Celle-ci fait jeu égal avec l'assurance vie.

Comment expliquer ce changement, alors qu'en 2019 le montant total des primes liées à l'assurance vie (28,2 milliards) était deux fois plus important que celui des primes Non-vie (12,4 milliards) ? L'encaissement des primes d'assurance



Photo-Andrii Yalanskyi/Shutterstock

Les défis sont de diverses natures, touchant aussi bien à la réglementation qu'à de nombreuses tendances sociétales.

vie dépend fortement des dynamiques à l'œuvre sur les marchés financiers. Or, ceux-ci ont été fortement chahutés en raison de la hausse des taux d'intérêt soutenant les politiques monétaires de lutte contre l'inflation. D'autre part, ces produits souffrent d'une concurrence renforcée de la part d'autres solutions d'investissement de l'épargne qui ont gagné en attractivité ces derniers mois. L'assurance vie luxembourgeoise, qui cible principalement une clientèle internationale, fait aussi face à des restrictions liées à la commercialisation de ses services.

Préserver l'intégrité du marché européen

Régulièrement, des velléités protectionnistes portées par certains États membres de l'Union européenne sont pointées du doigt. Ces autorités étrangères, en effet, exploitent la législa-

tion européenne pour fermer leur marché. Une telle attitude va à l'encontre du renforcement du marché unique et des dynamiques de commercialisation transfrontalière qui ont fait le succès du Luxembourg.

En novembre dernier, l'ACA, l'ABBL (Association des Banques et Banquiers, Luxembourg) et l'ALFI (Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement) affichaient un engagement commun en faveur de la préservation de l'intégrité du marché financier européen. « Des défis croissants menacent le paysage européen, partagent les trois associations. Des sentiments nationalistes, une complexité réglementaire accrue, du protectionnisme et une incertitude géopolitique pourraient entraver les services transfrontaliers, perturber l'intégration économique et nuire au bien-être de l'UE. Face à cela, une action collective est impérative. »

Launch
your business
beyond horizons



Promote your business abroad, expand its growth, and reach new marketplaces with ODL international trade insight, financial incentives, and export insurances.

More info at odl.lu

ODL 
LUXEMBOURG EXPORT CREDIT AGENCY

À titre d'exemple, en 2021, l'Italie a imposé une taxe de surveillance aux acteurs en Libre Prestation de Service (LPS) alors que ceux-ci ne sont pas supervisés par l'autorité italienne. Cette pratique est dangereuse, inédite et contraire au principe du Home Country Control. Pour l'ACA, « *il s'agit d'une entrave pure et simple à la libre prestation de service, la rendant plus chère et difficile. Cela crée en outre un précédent pour les autres autorités de contrôle et ouvre une brèche, ce qui peut s'avérer dangereux* ».

Au cœur de cette année d'élections européennes, les acteurs représentant le secteur ont donc souhaité souligner l'importance d'un marché unique consolidé, à travers lequel il convient de faciliter la libre prestation de services dans les divers pays membres de l'Union.

Pour préserver l'intégrité et l'ouverture du marché intérieur, l'ACA préconise une approche multifacette. « *Cela implique de travailler ensemble pour éliminer les barrières aux flux de services et de capitaux, de maintenir des conditions équitables et de garantir des règles et des normes égales pour une concurrence juste bénéficiant à tous* », explique l'association.

Les actifs sous gestion progressent

Selon les chiffres de l'ACA, la France reste le marché dominant avec 47 % des primes émises. Le recul est cependant conséquent. En France, sur un an, il a atteint 23,9 %. Les 3 autres principaux marchés, que sont l'Allemagne, le Portugal et la Belgique, reculent respectivement de 37,7 %, de 32,8 % et de 13,8 %.

Si l'encaissement des primes recule, l'ACA souligne que le volume d'actifs sous gestion, pour sa part, progresse de 2,2 %, à 222,2 milliards EUR. Cette

évolution est principalement due à un redressement des performances sur les marchés. La part la plus importante de ces actifs est gérée à travers des contrats en unité de compte, soit 175,2 milliards EUR. À côté, on retrouve des produits classiques, à taux garantis, qui représentent 46,3 milliards EUR d'actifs sous gestion. À cela s'ajoutent les actifs gérés dans des fonds de pension, soit 700 millions EUR.

S'assurer face aux catastrophes naturelles

Comment, d'autre part, expliquer le développement conséquent de l'assurance non-vie ? Il est le résultat de plusieurs facteurs. Premièrement, Luxembourg s'est positionné comme un pays particulièrement attractif pour les assureurs internationaux désireux de servir le marché européen. En 2019, à la suite du Brexit, 11 compagnies se sont installées au Luxembourg, renforçant la dynamique du secteur de l'assurance. Ces acteurs ont vocation à servir des clients à l'international (17,4 milliards EUR des primes encaissées proviennent de l'étranger) dans un monde marqué par de nombreuses crises, face à la multiplication des catastrophes naturelles. Ce contexte pousse les gens à s'assurer davantage. D'autre part, il ne faut pas négliger le rôle de l'inflation dans ce contexte, qui a poussé le montant des primes vers le haut.

En 2023, à l'international, la croissance de l'assurance non-vie (+ 15,77 %) confirme la résilience de l'activité après les gains significatifs de 23 % en 2021 et de 18,9 % en 2022. Les branches Responsabilité civile générale et Dommages aux biens représentent 80 % des primes directes collectées à la fin de l'année. Sur le marché local, la croissance a aussi été robuste : + 5,5 % pour

1,3 milliard EUR de primes d'assurance directe. Le secteur a été tiré par les produits d'assurance Automobile et Biens, qui ont connu des hausses respectives de 4,4 % et 6,4 %.

De nombreux défis

Au cœur de cette année électorale européenne, et dans le cadre de l'élection législative luxembourgeoise, l'ACA a souhaité sensibiliser les autorités sur les défis qui attendent le secteur.

Ceux-ci, de diverses natures, touchent aussi bien à la réglementation qu'à de nombreuses tendances sociétales. L'un des enjeux majeurs vise à encourager le recours à la pension collective et à la prévoyance individuelle. « *Le vieillissement continu de la population et donc la durabilité et la soutenabilité des retraites constituent un défi majeur pour la société luxembourgeoise* », précisait l'ACA dans les priorités établies dans le cadre des dernières élections législatives. L'association demandait, d'une part, de moderniser les assurances pensions complémentaires du 2^e pilier pour faire face au défi que représente le financement des retraites et pour disposer d'un outil supplémentaire pour attirer et retenir les talents-clés au Luxembourg. D'autre part, l'ACA proposait la création d'un produit de pension vert luxembourgeois destiné aux résidents et contribuables luxembourgeois (pour lesquels le montant de la déductibilité fiscale pourrait être doublé). La démarche vise à « *développer une approche plus durable de la finance en aidant les individus à atteindre leurs objectifs financiers à long terme, notamment par le biais des plans d'épargne pension personnels (primes versées à un plan de pension privé, à l'initiative du contribuable)* ».

Au-delà, des chantiers importants doivent être menés pour adapter la réglementation (et surtout éviter la sur-réglementation), faciliter la transformation numérique des acteurs ou encore pour attirer plus facilement les talents.

Si le secteur, en raison de la diversification qui a été menée au fil des dernières années, se montre résilient, les défis pour son développement futur restent nombreux.

Sébastien Lambotte

Pendant des années, le développement du secteur de l'assurance au Luxembourg était principalement porté par l'attrait des produits d'assurance vie, en tant qu'outils de gestion et de planification patrimoniales particulièrement appréciés par une clientèle internationale fortunée. Désormais, il semble que la branche Non-vie constitue le nouveau levier de croissance du secteur. Celle-ci fait jeu égal avec l'assurance vie.

Téléchargez gratuitement nos applications mobiles



À tout moment, partout, retrouvez l'actualité du Luxembourg et de la Grande Région.

lesfrontaliers.lu diegrenzgaenger.lu



5 tendances qui redéfinissent l'assurance

Renforcer la confiance, mieux cerner les attentes des clients, développer de nouveaux modèles en exploitant les possibilités offertes par la technologie, faire face au risque climatique, s'inscrire au sein de nouveaux écosystèmes... Et si on réimaginait la manière de concevoir l'assurance à l'avenir ?

Le secteur de l'assurance, dans un monde en proie à d'importants changements, va devoir relever des défis majeurs s'il souhaite continuer à jouer pleinement son rôle et apporter des réponses adaptées afin de permettre à ses clients de faire face à des risques de plus en plus divers.

Évoluant dans cet environnement en pleine ébullition, les compagnies doivent se réinventer, imaginer de nouvelles manières d'accompagner les acteurs de la société. Dans son analyse *Insurance 2025 and Beyond*, PwC a identifié 5 tendances majeures, dont il faut tenir compte pour réimaginer le monde de l'assurance.

Restaurer et entretenir la confiance

« Selon le baromètre de confiance Edelman 2022, seulement 54 % des personnes interrogées font confiance au secteur des services financiers, soit 10 points de pourcentage de moins que la moyenne des autres secteurs étudiés dans le rapport », relaient les analystes de PwC. Cette érosion de la confiance combinée à des difficultés d'accéder à une bonne éducation financière ont rendu les clients moins enclins à souscrire une assurance. Ce qui conduit à des écarts de protection plus importants et à des pertes économiques plus élevées.

Or, la confiance est fondamentale et les assureurs ont manifestement un rôle bien plus important à jouer dans notre société et notre économie que la simple protection des risques.

Pour renforcer la confiance dans l'assurance, certains prestataires se concentrent sur l'atténuation de l'injustice sociale en créant un environnement social et com-

mercial plus inclusif. Ils s'efforcent de combler les lacunes en matière d'accès et de couvertures en éduquant les clients, en créant des produits abordables, avec la micro-assurance par exemple.

Certaines compagnies forment également des partenariats public-privé avec les gouvernements locaux, les régulateurs et les décideurs politiques afin de remédier aux asymétries financières, élaborer des solutions face aux potentielles futures catastrophes climatiques ou pandémies et mettre en place des systèmes de gestion des risques. Cela passe également par l'amélioration de l'accès à des soins de santé abordables.

Mieux comprendre les attentes des clients

Aujourd'hui, les clients ne recherchent pas seulement une protection financière. Ils veulent des solutions personnalisées présentées dans le contexte de leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'achat d'une voiture, de la préparation de leur retraite ou de la création d'une entreprise. Les clients attendent des assureurs qu'ils aillent au-delà de leurs obligations en matière de transfert de risques et qu'ils proposent des solutions de bout en bout, couvrant la prédiction, la prévention et l'intervention en matière de risques, cela de manière transparente.

Pour rester compétitifs, les assureurs doivent réimaginer la manière dont ils servent leurs clients et fournissent des conseils. Ils doivent aussi capitaliser sur de nouveaux partenariats et des engagements innovants afin de créer des modèles commerciaux durables qui stimulent la croissance et améliorent l'expérience des clients.

Repenser l'assurance grâce à la donnée et à l'IA

Les impacts de la technologie sur nos vies et nos risques assurables, avec le développement des voitures autonomes, des usines robotisées, des capteurs intégrés seront conséquents. C'est un nouveau monde qui se dessine. Les assureurs, s'ils veulent continuer à offrir des polices d'assurance pertinentes, doivent être en mesure d'appréhender toutes ces évolutions et les risques qui y sont associés. D'autre part, le numérique, avec l'automatisation et l'IA modifient déjà la façon dont les assureurs interagissent avec les consommateurs tout au long de la chaîne de valeur – de la conception des produits à la souscription, en passant par la tarification et les sinistres.

La prolifération des sources de données et le renforcement des capacités d'analyse permettent à de nouveaux modèles d'émerger, comme l'assurance basée sur les événements ou sur l'utilisation (ou assurance « à la demande ») et la tarification et le traitement des sinistres en temps réel. Il est désormais possible d'imaginer qu'un assureur vie puisse évaluer les risques de santé et le coût de l'intervention de l'assureur sur la base d'un jumeau numérique simulé d'un client. Les assureurs doivent s'engager pleinement dans l'avenir numérique en exploitant la puissance des technologies, les données et l'IA responsable pour améliorer leurs offres de produits, la tarification et l'engagement des clients.

Faire face au risque climatique

Le réassureur Swiss Re estime que le changement climatique pourrait générer jusqu'à 183 milliards USD de primes

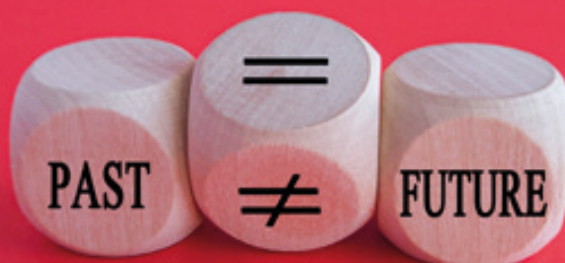


Photo- LuFeTa/Shutterstock

Aujourd'hui, les clients ne recherchent pas seulement une protection financière. Ils veulent des solutions personnalisées présentées dans le contexte de leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'achat d'une voiture, de la préparation de leur retraite ou de la création d'une entreprise. Les clients attendent des assureurs qu'ils aillent au-delà de leurs obligations en matière de transfert de risques et qu'ils proposent des solutions de bout en bout, couvrant la prédiction, la prévention et l'intervention en matière de risques, cela de manière transparente.

à l'échelle mondiale d'ici 2040, principalement dans le segment de l'assurance des biens, compte tenu de la menace d'exposition à des catastrophes telles que les inondations, les tremblements de terre et les phénomènes météorologiques extrêmes comme les tempêtes et les incendies de forêt.

La menace croissante du changement climatique pose des risques systémiques physiques et de transition, avec des implications directes pour le secteur de l'assurance. Pour se protéger contre ces risques et les prévenir, les assureurs devront mieux les prendre en compte dans leurs portefeuilles, adapter leurs modèles de risque et leurs hypothèses de tarification et, enfin, créer de nouveaux

produits et services liés au climat et collaborer avec les organisations pour les aider à atténuer les risques climatiques.

Outre la promotion des priorités environnementales au niveau opérationnel, les assureurs ont un rôle à jouer en tant qu'investisseurs institutionnels. Même si les assureurs n'ont pas de contrôle direct sur les décisions prises par les sociétés d'investissement, ils doivent trouver un moyen de faire entendre leur voix sur les questions climatiques.

Collaborer, cocréer pour mieux se réinventer

À l'ère du numérique, où le partage des données est facilité, les assureurs trouveront un nouveau levier de création de valeur dans la collaboration et la cocréa-

tion avec un ensemble de parties prenantes, au départ de nouvelles plateformes. Dans un marché qui bouge, avec l'émergence de nombreux nouveaux acteurs, il faut sans cesse se réinventer. Pour se rapprocher des clients, les assureurs doivent repenser leurs partenariats et leurs collaborations, en cherchant à repousser les frontières traditionnelles du secteur et de la concurrence. C'est en s'engageant dans de nouveaux écosystèmes, dans lesquels l'assurance n'est qu'une partie de la chaîne de valeur, que l'on parle de soin de santé, de mobilité, d'épargne, de logement... que les compagnies parviendront à mieux pénétrer le marché et à servir leurs clients.

Sébastien Lambotte

L'aléa climatique, un trou béant dans la raquette des assureurs

Les besoins sociétaux vont croissant, les catastrophes climatiques augmentent... et les services d'assurances ont du mal à faire face. Investir dans l'adaptation, changer de modèles d'évaluation des risques font partie de la solution à la crise d'assurabilité.

Le risque se rapproche sans que la répartition finale de l'addition soit appréciable et prévisible par chaque acteur concerné par le changement climatique : particulier, entreprise, collectivité locale, assureur et État.

Selon les experts, face aux enjeux posés par ce dérèglement climatique, l'évolution du système assurantiel doit être piloté au niveau des États mais aussi à l'échelle européenne et internationale.

Cesser de croire que...

Les assureurs ont trop longtemps pensé n'avoir qu'à augmenter leurs tarifs, se tourner vers le marché de la réassurance des catastrophes naturelles. Or, rattrapé en 2022 par la situation économique et climatique, l'inflation des taux d'intérêt, des coûts de réparation énormes, l'emballage d'événements extrêmes, le marché de la réassurance privée lui-même s'est désagrégé à l'échelle mondiale. Les marchés financiers dès lors ne semblent plus en capacité de pouvoir épauler les assureurs. Même les fameux *CAT bonds*, ces obligations « catastrophe » jugées innovantes à une époque, ne semble plus être une solution miracle, mais plutôt une solution de riches (Futuribles)...

Aux États-Unis, sans états d'âme, de nombreuses compagnies d'assurances ont augmenté leurs tarifs et restreint leur couverture dans les États où les risques climatiques s'accroissent comme la Californie, la Louisiane ou encore la

Floride, des territoires frappés par des feux, des tempêtes et des inondations à répétition⁽¹⁾. Ainsi, malgré des signes avant-coureurs de la crise qui se sont multipliés durant ces dernières décennies, les acteurs concernés n'ont pas su ou voulu anticiper. Comme le développe la tribune de Michel Lepetit en juillet 2023 dans le journal *Le Monde*, « *les assureurs semblent s'être longtemps illusionnés sur leur capacité d'adaptation au risque du changement climatique.* »

Le dérèglement climatique est de fait, un risque nouveau, difficile à modéliser, quantifier, anticiper, et par conséquent à assurer. Les modèles que les assureurs utilisent pour évaluer les risques sont à cet égard et selon les experts, questionnables. Des outils novateurs d'évaluation des risques doivent être mis en place, ce pourquoi le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) s'est associé en 2018 à 16 des plus grands assureurs mondiaux.

Investir dans l'adaptation

Face à cette situation se pose alors la question qui fâche : peut-on continuer d'assurer quand le risque n'est plus un aléa mais quasiment une certitude ? La réponse tient dans un mot : s'adapter. *Novethic*, média français spécialisé dans l'économie durable, ne manque pas de s'interroger sur ces assureurs qui tour à tour semblent être des victimes ou bien des pompiers pyromanes du changement climatique. AXA, par exemple, continue d'assurer de nou-

veaux terminaux de gaz naturel liquéfié malgré leurs impacts sur le dérèglement climatique (le pompier pyromane), tout comme l'ONG Reclaim Finance qui souligne un double discours du secteur qui continue de financer des projets d'énergies fossiles au lieu d'augmenter le prix de leurs couvertures dans les zones à risques...

Renforcer la prévention, qui peut être un simple avertissement 24 heures à l'avance, d'une tempête à venir ou bien d'une vague de chaleur par les grands opérateurs de télécoms, de réseaux d'eau..., pourrait réduire de 30 % les dégâts qui s'ensuivent. Mettre en place une cartographie des risques à l'échelle d'un territoire permet de prévenir/diminuer les risques ; mieux adapter les normes de construction aux aléas climatiques locaux ; éduquer et partager l'information..., les assurances ont un rôle-clé à jouer.

La solidarité des acteurs pour surmonter la crise

La meilleure solution repose sur un système d'assurances solidaire basé sur le modèle partenariat privé-public, selon Thierry Langreny, ancien dirigeant du Crédit Agricole Assurances et conseiller du gouvernement français sur les risques climatiques⁽²⁾. Il faut mutualiser les risques faibles et élevés, à la condition que l'assurance soit obligatoire comme elle l'est dans le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles en France, notamment agricoles.



Photo-Edgar G Biehle/Shutterstock

Peut-on continuer d'assurer quand le risque n'est plus un aléa mais quasiment une certitude ?

L'État a un rôle essentiel à jouer en agissant comme réassureur, en établissant une obligation d'assurance et en investissant dans la prévention⁽³⁾.

Les événements ont montré que la financiarisation de l'assurance des risques climatiques revient à connecter l'assurance des risques climatiques sur les cycles instables du marché, eux-mêmes sujets à des risques récurrents. Une approche libérale directement responsable de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Tirons-en les conséquences !

Martine Borderies

(1) GEO, *Aux États-Unis, les assurances se retirent face au changement climatique et ses catastrophes*, Antoine Grotteria, 2 juin 2023

<https://www.geo.fr/environnement/etats-unis-les-assurances-se-retirent-face-au-changement-climatique-explosion-tarif-polices-catastrophes-214923>

(2) Paperjam, *Selon Thierry Langrenay (Les Ateliers du futur) – Assurance climatique : « L'État a un quadruple rôle à jouer »*, Guillaume Meyer, 5 février 2024.

<https://paperjam.lu/article/assurance-climatique-etat-a-tr>

(3) France 3 Nouvelle Aquitaine, *Assurances et risques climatiques. « Aujourd'hui, on paie la non-adaptation », le système face à l'obligation d'évoluer*, Clara Robert-Motta, 26 avril 2024.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/deux-sevres/niort/assurances-et-risques-climatiques-aujourd-hui-on-paie-la-non-adaptation-le-systeme-face-a-l-obligation-d-evoluer-2960696.html>

Partager les risques climatiques : les assureurs contribuent à la transition

L'assurance est indissociable du progrès. Elle doit permettre à tous les acteurs de la société d'innover, d'expérimenter, d'investir dans de nouveaux territoires et modes de vie. Elle doit pouvoir montrer ses ambitions pour une véritable transition environnementale convaincante. Comment ? En appréhendant les risques dans une démarche de long terme et en se positionnant comme une force de proposition.

Dans le contexte actuel de l'urgence climatique, les entreprises sont nombreuses à s'orienter vers la transition écologique, mais il faut néanmoins les accompagner vers une attitude vertueuse vis-à-vis de l'environnement. Les assureurs ont donc leur rôle à jouer, notamment dans la façon de les couvrir.

Chez Groupama, par exemple, l'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est entièrement intégrée à l'analyse financière. Chaque analyste est alors responsable de l'analyse financière et ESG de ses secteurs d'attribution. Les critères ESG sont considérés comme des indicateurs qui signalent des changements futurs, mais aussi des opportunités des secteurs et valeurs suivis. La méthode d'analyse ESG repose sur une approche risques/opportunités.

Le recrutement d'une équipe d'analystes s'avère un investissement incontournable. Dans un contexte d'évolution fréquente des réglementations environnementales, l'analyse de la capacité d'innovation, de l'efficacité de l'outil de production et des politiques de réduction des effets négatifs permettra de mieux cerner la faculté d'adaptation, d'anticipation, éventuellement, de l'entreprise.

Orienter

S'agissant des clients-assurés et/ou investisseurs, les assureurs peuvent, par exemple, les accompagner dans leurs choix de sources d'énergies en leur présentant les multiples alternatives existantes comme les énergies renouvelables qui poursuivent leur croissance



Photo-Vitalii Vodolazskiy/Shutterstock

Un avenant supplémentaire au contrat d'assurance n'est clairement plus la solution.

dans les mix énergétiques ou bien les inciter à investir/soutenir la piste hydrogène... L'hydrogène est en effet envisagé comme une solution de stockage et gestion des énergies renouvelables en vue de leur intégration dans des systèmes multi-énergies. À quelle fin ? Celle par exemple de l'avion à hydrogène, une piste poursuivie par le secteur de l'aviation pour décarboner son industrie. L'hydrogène vert pourrait représenter jusqu'à 24 % du marché de l'énergie d'ici à 2050. Le gaz naturel va se substituer au charbon et le solaire est la plus importante source d'énergie sur terre. L'assurance doit en tenir compte en cessant de continuer de proposer des investissements jugés plus juteux dans les énergies fossiles.

Couvrir ?

L'impact du tourisme et du bâti dans les catastrophes naturelles doit amener les compagnies d'assurances à accompagner le diagnostic et les travaux pour rendre les biens, et notamment le bâti, plus résilients. Contrôler, y compris à postériori, les normes de construction dans les zones sismiques, de haute montagne et sur le littoral marin. Il a pu être montré, par exemple, que dans les hautes vallées alpines, le risque lié aux avalanches pour les bâtiments et ses occupants avaient augmenté au cours des dernières décennies sous l'action conjuguée d'un aléa toujours prévisible et d'une exposition en augmentation également. Les acteurs de ces territoires, parmi lesquels les assureurs, doivent élaborer des stratégies d'adaptation aux investissements à long terme en s'appuyant sur des connaissances exactes et fiables.

Un avenant supplémentaire au contrat d'assurance n'est clairement plus la solution.

Le monde de l'assurance doit pleinement exercer ses responsabilités.

Martine Borderies

Pour aller plus loin :

<https://www.groupama.com/app/uploads/2018/06/GROUPAMA-RAPPORT-ESG-CLIMAT-2018.pdf>

<https://www.inrae.fr/dossiers/avalanche-comprendre-risque/approche-systemique-risque-grande-evolution>

L'assurance face à la longue urgence

Un oxymore pour illustrer l'état paradoxal dans lequel nous nous trouvons. D'une part, l'attente d'une catastrophe annoncée, c'est-à-dire l'épuisement prévisible des ressources pétrolières vu l'inertie du système et, d'autre part, la nécessité d'agir sans attendre pour reconvertir l'ensemble de la production et de la consommation énergétiques. Parmi les acteurs de la longue urgence, l'assurance, qui se retrouve au défi.

L'assurance, comme les autres acteurs, se trouve confrontée aux questions de société liées au climat, à l'énergie, à la biodiversité. De quelle manière pourrait-elle faire évoluer ces différents paramètres afin d'adapter son intervention face à ces évolutions ?

La hausse des besoins en matière de services d'assurances l'oblige à se repositionner rapidement. D'un autre côté, son avenir dépend de l'effort conjugué des acteurs privés et publics et, là, dans le domaine de l'environnement, son rôle est limité, parce que des élus locaux sont réticents pour des raisons de retour sur investissement à long terme et de rivalités territoriales... pour passer à l'action ; dès lors, son assurabilité est remise en cause.

Une valeur d'assurance à côté de l'assurance

Certaines études ont montré qu'une action sur le long terme, conduite avec intelligence par des pouvoirs publics dans certains milieux naturels (ouvrages de protection verts, par exemple), permet presque de suffire à protéger des zones urbanisées contre de nombreux événements naturels majeurs. Des actions qui ont une valeur d'assurance à côté de l'assurance.

Pour accroître son assurabilité, le secteur de l'assurance expérimente certaines adaptations. Ainsi, face aux difficultés croissantes de l'assurance indemnitaire, l'idée de l'assurance paramétrique émerge, à l'instar de ce qui se fait dans les pays anglo-saxons. Dans ce type de contrat, l'assureur et l'assuré définissent

Face aux difficultés croissantes de l'assurance indemnitaire, l'idée de l'assurance paramétrique émerge, à l'instar de ce qui se fait dans les pays anglo-saxons.

des critères prédéterminés – le niveau de température pour l'assurance gel, par exemple – sur base desquels s'effectuera le versement d'un montant d'indemnisation convenu. Comparativement à l'assurance indemnitaire, ces garanties limitent le calcul du risque à la fréquence de la survenance de l'événement climatique. Du côté de l'assureur, les incertitudes liées au montant du sinistre disparaissent. Ce type d'assurance peut être considéré comme au service des enjeux climatiques, à la différence des dérives financières.

Pour l'assuré, l'attrait de ce type d'assurance est justifié par le fait que la perte est modélisée et arrêtée par les parties, ce qui lui certifie d'obtenir le règlement de l'indemnité ; la seconde considération est la rapidité du paiement puisque le seul constat de la survenue de l'événement assure le règlement de l'indemnité sans avoir recours à une expertise.

La Commission européenne et l'OCDE ont reconnu l'utilité de cette assurance qui permet d'éviter des dérives excessives. Curieusement, le législateur français n'a pas retenu ce type de dispositif.

La longue urgence appelle immanquablement à réfléchir à des voies d'amélioration ou à mettre en place de

nouvelles mesures : incitation à la prévention, recours à des bonus/malus, mise en place du système Cat Nat qui permet de contenir et réduire le coût du transfert de risques avec en outre l'intervention de l'État, réassureur en dernier ressort. Autre piste de réflexion : le financement de la prévention collective via un prélèvement sur les primes d'assurances qui viendrait alimenter un fonds public.

De toute évidence, la refonte du système assurantiel devrait donner au secteur une capacité financière suffisante.

Martine Borderies

Pour aller plus loin :

Responsabilité & Environnement n° 107, *La longue urgence environnementale : un nouvel état pour l'humanité*, Dominique Dron (Conseil général de l'Économie) et Patricia Corrèze-Lénée (Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD)), Annales École des Mines, Paris, juillet 2022.

<https://www.anales.org/re/2022/re-juillet-2022-introduction.pdf>

L'assurance envisage de modifier ses bases techniques

Les changements climatiques interpellent le secteur de l'assurance parce qu'ils le confrontent à l'incertitude. Comment mesurer l'ampleur de ces mutations ? Pourquoi et comment ce secteur est-il impacté ? Ce sont les principes mêmes de l'assurance qui sont questionnés.

L'assurance repose sur quelques principes fondamentaux, qui se trouvent être non vérifiés dans le cas des catastrophes naturelles. La notion de risque, par exemple, qu'il est nécessaire d'évaluer en utilisant des techniques mathématiques et statistiques indispensables pour en déterminer la probabilité de réalisation, autrement dit la fréquence, est quasiment impossible. Lorsqu'un risque est trop important pour être pris en charge par l'assureur seul, celui-ci a recours à deux techniques de division des risques qui peuvent être mises en œuvre de manière concomitante : la coassurance et la réassurance. Par ailleurs, la réglementation impose aux compagnies d'assurances des règles de gestion très strictes afin de garantir aux assurés que les engagements contractuels pris seront tenus.

Mais, face à l'explosion des risques climatiques, à leur fréquence et à leur sévérité, ces mécanismes ne fonctionnent plus. Les assureurs ne s'y retrouvant plus, ils délaissent les zones les plus exposées.

L'assurance à l'épreuve des vieilles recettes...

Les compagnies d'assurances doivent réformer leur conception de la couverture des risques. Ce sont les conclusions rendues par les trois experts sollicités par le gouvernement français : Thierry Langreny, président de l'association environnementale Ateliers du futur, Gonéri Le Cozannet, expert au BRGM (Bureau des Recherches Géologiques et Minières) et contributeur au 6^e rapport d'évaluation du GIEC, et Myriam Mérad, directrice de recherche au CNRS, afin de lutter contre le dysfonctionnement du système, source de dérives financières

pointées du doigt en France par les services de l'État.

Parmi les vieilles recettes, celle du principe de la mutualisation qui veut que des individus ou entreprises puissent être protégés contre des risques statistiquement indépendants en disposant d'une prime d'un montant précis prédéterminé ou encore le principe de la tarification selon lequel les assurés payent en fonction de la réalité de leurs risques, les hauts risques étant soumis par exemple à une prime plus élevée ; et le principe d'incitation qui vise à pousser les assurés à adopter des comportements prudents.

Ces principes, à l'évidence, n'opèrent plus dans le champ des risques Catastrophes naturelles, ceux-ci n'étant plus statistiquement indépendants. Dans une commune victime d'inondations ou dans des territoires dévastés par des tempêtes, par exemple, tous les habitants sont concernés. De fait, les réassureurs nationaux et internationaux se sont retrouvés face à des difficultés majeures, mettant à mal le principe de mutualisation. Le principe qui émerge aujourd'hui est celui de la solidarité faisant appel à un travail de concertation de longue haleine de l'ensemble des acteurs.

Le principe de solidarité nationale

Face à ces difficultés, le législateur français est l'un des rares législateurs européens à avoir prévu un système original d'indemnisation des dommages Catastrophes naturelles (loi du 13 juillet 1982) et pouvant garantir à chacun de ses citoyens une indemnisation correcte en cas de sinistre. Le plan s'appuie sur 4 piliers : la solidarité et la responsabi-

lité, un partenariat public-privé, l'assurance et la réassurance publique. Ce bon niveau de couverture résulte de 4 dispositifs complémentaires qui apportent une réponse à tous les types de dommages, qu'ils soient causés par des périls assurables ou non assurables. Ainsi, les dommages causés aux récoltes, aux cultures, aux sols et au cheptel sont pris en charge par le Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture (FNGRA) ; le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) qui indemnise les personnes ayant fait l'objet d'une menace grave (glissement de terrain, avalanche, crues torrentielles). Tous les autres dommages causés par des risques naturels non assurables sont couverts dans le cadre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles (1982), appelé « régime Cat Nat », garanti par l'État. Dans ce régime, le principe de solidarité s'exprime par un tarif « lissé » et quelle que soit l'exposition aux risques. La garantie Catastrophes naturelles est par ailleurs obligatoire dans tous les contrats d'assurances Dommages.

Pour éviter toutes disparités dans les dispositifs assurantiels, non seulement les biens sinistrés doivent être couverts par un contrat d'assurance Dommages aux biens, mais l'état de catastrophe naturelle doit avoir été constaté par un arrêté interministériel : l'instruction des dossiers est effectuée par les préfets, tenant compte des arrêtés communaux. De plus, un lien de causalité doit exister entre la catastrophe constatée par l'arrêté et les dommages subis par l'assuré. L'idée est d'harmoniser les méthodes d'expertise et de gestion des sinistres Catastrophes naturelles par les assureurs.



Photo-sarayut_sy/Shutterstock

Aujourd'hui, ce sont les principes mêmes de l'assurance qui sont questionnés.

Le point noir du système

La prévention y est totalement lacunaire. En l'absence d'une véritable politique publique dans ce domaine visant à promouvoir des mesures de prévention telles qu'un plan de prévention des risques majeurs, notamment en matière de sécheresse (cf. sud-ouest de la France en voie de désertification), les populations se retrouvent face à des situations difficilement soutenables. Contrairement aux voisins belges et français, le Grand-Duché ne dispose pas de législation spécifique en matière de catastrophes naturelles et n'a, à ce jour,

pas légiféré sur ce point. « *En d'autres termes, il n'existe pas au Luxembourg de « cadre légal ayant pour objet une couverture contre les risques émanant d'une catastrophe naturelle* » (R. Bisenius, *L'assurance du particulier*, Tome 1 : *Assurances de dommages*, 3^e édition 2017, p. 552)⁽¹⁾. Ce qui ne veut pas dire que les assureurs ne couvrent pas. En 2021, les intempéries qui ont eu lieu les 14 et 15 juillet, ont bien été déclarées « catastrophe et calamité naturelles » par le conseil de gouvernement.

Il n'empêche, chacun doit faire son métier : l'assureur en accompagnant la

société pour qu'elle puisse se développer malgré les aléas climatiques et technologiques, l'État en mettant en œuvre le principe de précaution et les différents acteurs susceptibles d'engendrer des risques en travaillant à les minimiser beaucoup plus en amont.

Martine Borderies

(1) Source : <https://molitorlegal.lu/informations-a-destination-des-particuliers-et-entreprises-victimes-des-inondations>

Finance durable : le secteur de l'assurance face aux défis environnementaux et sociétaux

La note d'information communiquée mi-avril par le Commissariat aux Assurances sur les enjeux réglementaires liés à la finance durable aurait dû sonner comme un rappel au secteur de l'assurance. Le ton neutre et la portée généraliste de cette communication apparaissent pourtant davantage appropriés à un éveil des consciences.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une expression par le régulateur d'une partie des préoccupations des consommateurs, des dirigeants politiques et des investisseurs. Le public en général s'attend à ce que le secteur de l'assurance intervienne en grand renfort pour s'attaquer à toute la complexité des défis environnementaux et sociétaux.

Le devenir de l'humain se façonne au rythme et à la profondeur de ses actions sur le monde qui l'entoure. Et notre avenir passe par la conscience que nous en avons. Si nos efforts nécessaires face au défi climatique sont une des premières tâches qui nous vient à l'esprit, la préservation de nos sociétés se complète par d'autres dimensions. L'avènement du mouvement environnemental, social et de gouvernance (ESG) concrétise les engagements sur lesquels les activités humaines et les entreprises en particulier doivent se porter.

Cependant, le temps – et le cadre réglementaire – n'est plus à l'étude des concepts. Les entités d'intérêt public en particulier sont priées de montrer la voie par la mise en œuvre d'indicateurs, de mesure concrètes et en rendant compte de leurs résultats en la matière. L'exigence va très vite s'étendre à l'ensemble des acteurs économiques, puisque, dès 2026, la directive Européenne CSRD concernera la vaste majorité des entreprises.

Il ne s'agit pas uniquement de conformité

En effet, il existe un consensus croissant parmi les consommateurs et les investisseurs sur le fait que les assureurs peuvent et doivent apporter une valeur ajoutée sociétale. Et ce, en raison de leur expertise approfondie en matière de risques et de leur capacité unique à protéger les individus ainsi que les entreprises de toutes formes et tailles.

La réflexion globalisée des assureurs entamée au sortir du COVID sur l'adaptation des produits d'assurance à de nouvelles attentes des consommateurs se trouve en nécessité de se concrétiser. En suivant une démarche *d'impact by design*, ces nouveaux produits s'assortiront d'une contribution sociétale positive indéniable. Pour ce faire, les priorités à adresser sont parmi les suivantes :

- étendre les couvertures en matière de sécurité financière, incluant les pensions complémentaires, à un plus grand nombre de citoyens ;
- repenser les stratégies des portefeuilles en intégrant les préférences en matière de durabilité et en identifiant les segments de clientèle les plus intéressés, particulièrement ceux qui changeraient de fournisseur pour un produit d'assurance durable et socialement orienté ;
- repenser la portée des protections accrues contre les risques climatiques et adjoindre des dispositions ou garan-

ties facilitant la transition vers une économie plus verte ;

- ces produits doivent être compréhensibles, abordables et accessibles ;
- répondre à la demande de protection contre les menaces cybernétiques.

S'atteler à une évolution de l'assurance traditionnelle nécessite un changement fondamental, passant d'une couverture portant sur des risques et des périodes clairement définis à la création de solutions flexibles aidant les individus à gérer l'incertitude tout au long de leur vie.

Cependant, la commercialisation des produits est une opportunité supplémentaire de véhiculer la proposition de valeur des entreprises d'assurances, et notamment en mettant un accent sur le G d'ESG : les aspects de Gouvernance. En démontrant par exemple des pratiques de recrutement qui favorisent une main-d'œuvre plus diversifiée, équitable et inclusive, et en considérant élargir la portée des rapports ESG en travaillant sur le niveau de détail à fournir au public et aux régulateurs.

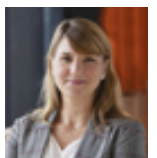
Brice Bultot

Partner,
Insurance Leader

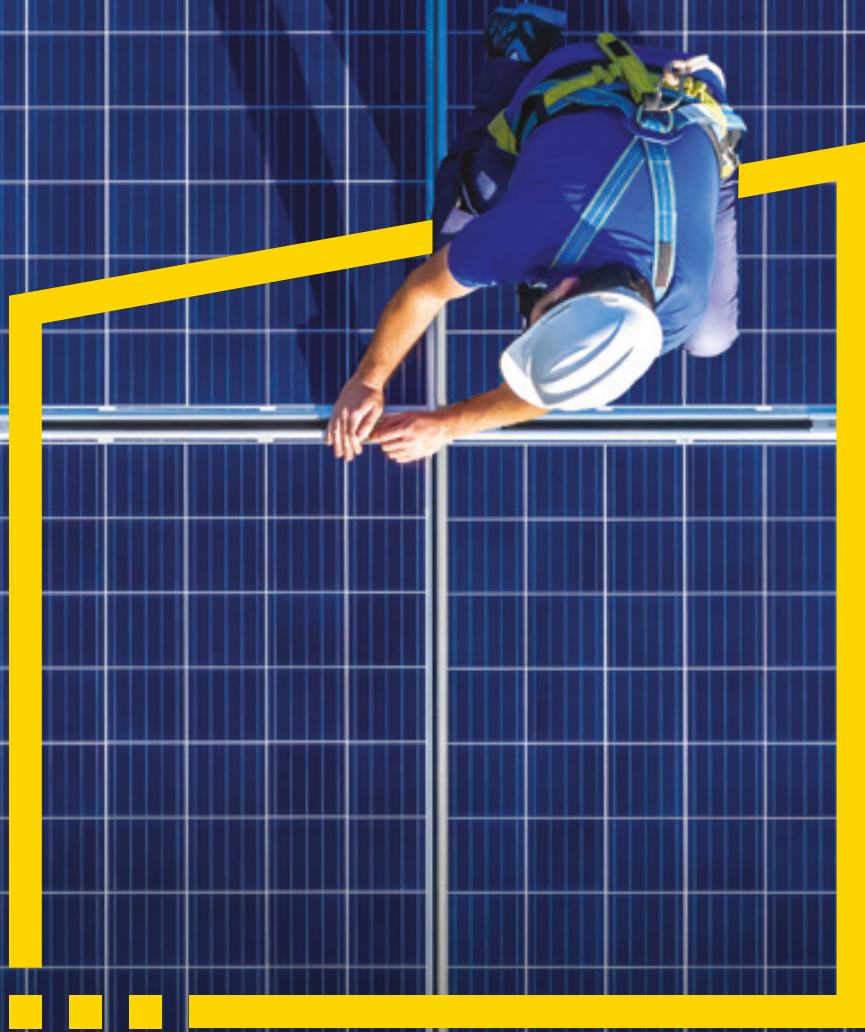


Vanessa Müller

Partner,
ESG Services Leader



EY Luxembourg



Comment les mesures prises par les assureurs face aux risques climatiques vont-elles redéfinir leur position sur le marché ?

ey.lu/financial-services



The better the question. The better the answer. The better the world works.

Sopiad, une start-up qui soutient la finance durable

Trois ans après son démarrage en tant que start-up, Sopiad accumule les distinctions. Cette spin-off issue de HEC Liège Management School, spécialisée dans les solutions de diagnostic de portefeuille d'investissement, a reçu fin 2023 le Prix de l'Innovation décerné par l'ACA, l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg.

Spin-off issue du milieu universitaire, Sopiad s'est donné pour mission de fournir des ressources scientifiques robustes aux acteurs de l'assurance vie, dans le but de simplifier l'expérience d'investissement, d'accroître l'engagement des clients pour ce type de produit, tout en répondant aux dernières évolutions réglementaires. Pour ce faire, Sopiad propose des solutions de diagnostic personnalisé de portefeuille d'investissement qui mesurent l'adéquation entre le portefeuille par rapport au profil d'investissement défini, tant au niveau du risque que des engagements en matière de durabilité.

Pluie de distinctions

Trois ans après son démarrage, en 2021, la société accumule les distinctions. Elle a notamment été désignée en 2022 par l'association FinTech Global comme l'une des 100 FinTech les plus intéressantes à suivre dans le domaine de la gestion de patrimoine. Fin de l'année dernière, elle a reçu le Prix de l'Innovation pour le secteur de l'assurance décerné par l'ACA. Et elle a aussi remporté le European Pitch Battle (prix du public) lors du Digital Finance Summit de Bruxelles, organisé par FinTech Belgium.

Le client au cœur de l'évaluation

« Sopiad est née d'une observation : les notations des produits financiers étaient toutes basées sur une méthode centrée sur le produit plutôt que sur le client lui-même. Dans un secteur de plus en plus axé sur la satisfaction client, l'idée de le placer au cœur de l'évaluation est devenue de plus en plus pertinente, partage Pierre Nemeth, son CEO, sur le site de

l'ACA. Nos clients apprécient nos solutions pour leur simplicité d'utilisation, la rigueur scientifique de nos modèles, constamment revus par nos experts académiques, la conformité réglementaire européenne et la rapidité de mise en œuvre, allant de quelques semaines à deux ou trois mois selon les exigences ».

D'une à trois solutions d'aide à la décision

Au démarrage, l'équipe a consacré près de 18 mois à l'analyse minutieuse des réglementations MIFID, IDD et SFDR, afin de s'assurer de proposer des solutions conformes aux directives européennes en matière de protection des investisseurs et d'intégration des préférences durables dans le processus d'investissement. Parallèlement à cela, Sopiad a aussi diversifié son offre. « Notre outil de diagnostic personnalisé de portefeuille d'investissement est passé d'une solution initiale (SAFIR Wealth Manager) à trois solutions distinctes, chacune conçue pour répondre spécifiquement aux besoins des gestionnaires de patrimoine (banques et family offices), assureurs vie et gestionnaires de portefeuilles », confie Pierre Nemeth.

Ces trois solutions servent d'outils d'aide à la décision et de monitoring pour les gestionnaires. Les résultats du portefeuille pouvant être présentés aux clients finaux sous forme de récits personnalisés (storytelling), visant à simplifier les explications et à renforcer la confiance avec les investisseurs.

Un engagement durable

Au fil du temps, Sopiad s'est également renforcée au travers de partenariats avec le géant de l'audit et du conseil EY, le



Photo-hxdbzxy/Shutterstock

Sopiad propose des solutions de diagnostic personnalisé de portefeuille d'investissement qui mesurent l'adéquation entre le portefeuille par rapport au profil d'investissement défini, tant au niveau du risque que des engagements en matière de durabilité.

cabinet d'avocats Arendt & Medernach au Luxembourg ainsi que Keesystem, un acteur important dans les solutions de gestion de fortune, présent notamment en France, en Suisse et au Luxembourg. Depuis avril dernier, Sopiad est également membre associé de l'Agence luxembourgeoise de labellisation financière LuxFlag, soulignant l'engagement mutuel envers les principes de la finance durable et de l'investissement responsable, au Luxembourg et dans le monde.

Michaël Peiffer

Entreprises *magazine*



Retrouvez toutes nos éditions sur
www.entreprisesmagazine.lu



Offrez une retraite sereine à vos collaborateurs

À l'heure où le niveau des prestations légales de retraite est loin d'être garanti pour les jeunes salariés, les entreprises ont clairement un rôle responsable à jouer.

Proposer un package de rémunération attractif comprenant une solution complémentaire pour la retraite devrait être une formule plus systématique dans les entreprises.

Comment fonctionne le système de retraite à Luxembourg ?

Aujourd'hui, le système de retraite luxembourgeois fonctionne selon le principe des 3 piliers :

- › le pilier I : la pension légale financée conjointement par l'employeur, l'employé et l'État ;
- › le pilier II : les régimes complémentaires de pension financés par l'employeur. Ce système de financement n'est pas obligatoire ;
- › le pilier III : l'épargne personnelle

Toutefois, le système actuel des pensions légales n'est pas pérenne. Il est basé sur un modèle de répartition et les retraites sont donc financées par les cotisations des travailleurs en activité.

Selon certaines hypothèses, la réserve de financement devrait progressivement décroître pour être potentiellement consommée en 2043.

Se constituer un capital complémentaire à l'âge de la retraite s'avère donc être une nécessité.

Quelles pistes de financements complémentaires pour les retraites ?

Les paramètres sur lesquels pourrait porter une réforme des retraites sont relativement limités : augmenter les cotisations, envisager une retraite progressive ou encore réduire le montant de la rente de retraite.

Le système de répartition a donc ses limites et il faudrait donc décliner le système de capitalisation en parallèle, et donc la part cotisée par l'employeur et l'employé lui-même.

Parmi les pistes de réflexion, on pourrait penser à :

- › une contribution minimum obligatoire imposée à l'employeur ;
- › relever le plafond maximum déductible de 1.200 EUR (article 110 al.3) dans le cadre du pilier II ou relever le plafond maximum déductible de 3.200 EUR (article 111bis) dans le cadre du pilier III afin d'inciter davantage les salariés à financer leur propre retraite.

Quelle approche pour mettre en place un régime de pension complémentaire pour ses collaborateurs ?

Un régime de pension ne se limite pas à des prestations retraite, décès ou invalidité et un tarif. Il est crucial d'être bien accompagné lors de la mise en place de celui-ci.

Les employeurs aiment souvent positionner leur régime par rapport au marché et n'hésitent pas à demander plusieurs simulations. Quels sont les éléments importants à prendre en considération lors du choix d'un partenaire assureur :

- › la qualité de la communication afin de décrire exactement les besoins du client en termes de couverture retraite mais aussi de risque décès et invalidité qui ne doivent pas être sous-estimés ;
- › l'accompagnement offert au service des Ressources humaines pour qui la mise en place ne doit pas occasionner une surcharge de travail démesurée. Son rôle doit pouvoir se limiter à la communication de l'effectif ;
- › la flexibilité, pour autant qu'elle ne fragilise pas la gestion du régime. À titre

Constituer un capital dès le début de votre carrière

(pour un montant de 300.000 € à la retraite - rendement de 2,5%)



Arnaud, commence à 25 ans
env. **4.500 €**
/ an pendant **40 ans**



Pierre, commence à 45 ans
env. **11.500 €**
/ an pendant **20 ans**

Comment financer 300.000 € ?

L'employeur :

2.500 €/an
dans un régime
complémentaire de
pension (pilier II)

Le collaborateur :

1.200 €/an
dans un régime
complémentaire de
pension (pilier II)

3.200 €/an
dans un contrat de
prévoyance vieillesse
(pilier III)

Les 2 formules bénéficient de déductions fiscales

Données non-contractuelles communiquées à titre indicatif.

d'exemple, les supports d'investissement peuvent constituer un plus pour les salariés ;


- › la maîtrise des coûts sur l'ensemble du plan ainsi que la transparence de la tarification pour la solution et l'accompagnement apportés ;
- › enfin, la communication aux salariés des avantages du régime de pension est probablement un des arguments les plus importants. Dans ce cadre, Baloise investit beaucoup dans sa plateforme de communication pour permettre aux affiliés de gérer facilement leur épargne, effectuer des simulations ou retrouver toutes les informations nécessaires à la compréhension du régime.

Vous l'aurez compris, la mise en place d'un régime de pension constitue une bonne solution. L'employeur, avec le support de son assureur, doit jouer un rôle moteur afin de sensibiliser les jeunes salariés à l'importance de se constituer, dès le plus jeune âge, un capital pour la retraite.

Pierre Dubru
Director

Head of Life Development

Baloise Luxembourg

A woman with short dark hair, wearing a bright yellow long-sleeved top and a dark skirt, is sitting on a desk. She is looking at a laptop computer and smiling slightly. The background is a bright, minimalist office space with a window on the left. The overall tone is professional and positive.

Employee Benefits Plan:

simplifier la gestion
du plan de pension

- Une mise en place fluide du plan de pension
- Un accompagnement des services RH et de vos collaborateurs
- Une plateforme qui répond à tous les besoins

[baloise.lu/
ebenefits](https://baloise.lu/ebenefits)

L'assurance Protection juridique, un soutien financier en cas d'action en justice

En tant que particulier, il peut arriver qu'on se retrouve dans une situation inconfortable face à un voisin, un employeur, un fournisseur ou un tiers qui estime qu'on lui a causé un préjudice corporel, matériel ou financier. Dans un tel cas, il est nécessaire d'être certain que ses propres intérêts soient défendus au mieux, soit par un conseil juridique, soit par l'intervention d'un avocat. C'est à ce moment-là, qu'on constate que les frais d'avocat sont très élevés, même si le préjudice en lui-même n'est que minime, parfois même nul, voire injustifié.

Au Luxembourg, la législation ne prévoit pas que le perdant d'un procès soit obligé de supporter l'ensemble des frais de défense, c'est-à-dire de rembourser les frais de défense à la partie adverse.

Très rarement une indemnité de procédure est accordée, et celle-ci ne couvre certainement pas la totalité des frais de défense.

Dans le cas d'un litige, le premier réflexe est donc souvent celui de contacter son assureur, afin de lui demander si la garantie Protection juridique ou garantie Défense et Recours, annexe à l'assurance responsabilité civile privée ou familiale, peut intervenir et prendre en charge les frais d'avocat.

En général, cette garantie Protection juridique n'intervient que très rarement, étant donné qu'elle ne couvre pas le volet contractuel que sont les relations employeur-employé, vendeur-acheteur, etc. Il est donc fortement recommandé de souscrire parallèlement une assurance Protection juridique séparée, ou bien de prendre une extension d'une Protection juridique étendue proposée par son assureur.

Pour les particuliers et les entreprises

L'assurance Protection juridique est donc un type de couverture qui permet à l'assuré de bénéficier de conseils juridiques et d'une prise en charge des frais de justice en cas de litige.

Dans un premier temps, il est conseillé de prévoir une consultation avec des juristes de l'assureur pour obtenir des conseils. L'assuré a accès à un call-center d'assistance pour se faire conseiller.

Avant d'aller en justice, il y a des interventions pour tenter de résoudre les conflits : un courrier est adressé par l'assureur à la partie adverse, une médiation et négociation avec la partie adverse est proposée... Dans le cas où aucun accord à l'amiable n'est possible, l'assureur confirme la couverture des frais d'avocat, d'huissier et d'expertise, et finalement la prise en charge des frais de procédure (tribunaux, etc.).

Les domaines pour lesquels l'assuré est couvert sont notamment le travail, la consommation, l'immobilier, les litiges de voisinage..., de même que les problèmes avec des administrations ou des organismes publics. Moyennant extension, il est possible de couvrir également les problèmes liés aux véhicules et la circulation (permis de conduire).

La défense de l'assuré est acquise en cas de litige contractuel ou extracontractuel. Bien sûr, comme pour chaque assurance, l'assurance Protection juridique a également des exclusions ou limites, c'est-à-dire des plafonds de garantie par litige et par année. Quelques exclusions courantes sont, par exemple :

- les litiges antérieurs à la souscription du contrat ;
- les litiges liés à une construction ou rénovation d'immeuble ;
- les conflits entre membres de la même famille ou de la même entreprise ;
- les litiges intentionnels ou frauduleux.

Le coût annuel d'une telle couverture est bien inférieur aux dépenses que l'assuré pourrait avoir pour un seul litige et donne accès à un conseil juridique sans devoir consulter un avocat à chaque fois pour poser une simple question.

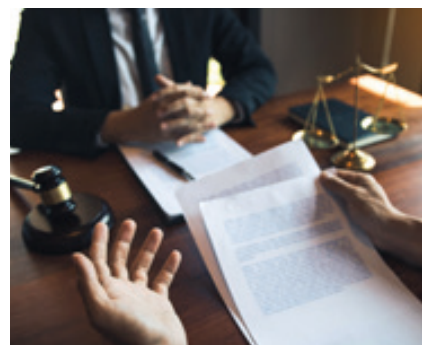


Photo-M-Brokers

Il est fortement recommandé de souscrire parallèlement une assurance Protection juridique séparée, ou bien de prendre une extension d'une Protection juridique étendue proposée par son assureur.

Il existe également des assurances Protection juridique pour les entreprises. Les professionnels peuvent se couvrir pour les garanties telles que : recours civil contractuel et extracontractuel, défense pénale et disciplinaire, litiges avec les assureurs, protection commerciale, patrimoniale, immobilière, administrative, fiscale, sociale et même la protection des créances. Il est aussi possible d'inclure les véhicules et la circulation.

Les tarifs d'assurances Protection juridique professionnelle varient selon la taille de l'entreprise, le nombre d'employés et bien sûr de l'activité.

M-Brokers

Courtiers en Assurances

3, rue des Foyers L-1537 Luxembourg
Tel +352 253355-1



Les différentes étapes de votre relation avec un courtier en assurances :

- Évaluation des risques liés à votre activité et étude de vos besoins réels en matière d'assurance
- Offres comparatives et propositions de plusieurs compagnies d'assurances pour vous présenter la solution sur mesure avec le meilleur rapport qualité/prix
- Placement et reprise de la gestion de vos contrats
- Renégociation régulière de vos contrats, conditions et tarifs
- Assistance en cas de sinistre

En bref : Le courtier est votre interlocuteur unique pour toutes vos questions en relation avec les assurances !

<https://m-brokers.lu>

Atradius

Identifiez de nouveaux prospects grâce à Atrium-Analyser !

Dans le contexte économique actuel, connaître ses clients (Know Your Customer – KYC) n'est plus réservé uniquement au secteur financier. Les entreprises, elles aussi, ont tout intérêt à savoir avec qui elles travaillent et surtout si elles peuvent faire confiance à de nouveaux partenaires. Depuis peu, Atradius a développé un nouvel outil, Atrium-Analyser, destiné à aider les entreprises dans leur prospection. Pierre-Henri Molle, mandataire général d'Atradius Luxembourg, nous en explique les grands avantages.

Atradius est bien connue pour ses assurances-crédits et le recouvrement de créances commerciales et, depuis peu, elle ouvre ses bases de données...

Dans le contexte actuel, il est plus difficile pour les entreprises d'obtenir des couvertures crédit sur leurs clients. Chez Atradius, nous l'avons bien compris et avons estimé que nous avions un rôle à jouer à un autre niveau en les aidant dans deux domaines d'activité stratégiques : leur profil de risque et leurs prospects.

C'est-à-dire ?

Notre nouvel outil Atrium-Analyser permet à l'entreprise de visualiser comment ses fournisseurs la perçoivent et d'améliorer son image si nécessaire, c'est-à-dire mettre en avant sa réputation (sa solvabilité, son profil à faible risque...), mais l'atout majeur de l'outil réside sans conteste dans l'accès à nos fichiers de données, ce qui signifie que nos assurés peuvent profiter de notre couverture mondiale pour identifier de nouveaux prospects, et surtout solvables, dans des secteurs, voire des pays, avec lesquels ils n'ont jamais travaillé et qu'ils ne connaissent donc pas. Ils peuvent ensuite télécharger et partager ces listes de prospects solvables avec leurs équipes de commerciaux..., sachant que ce sont des prospects sûrs puisqu'ils ont été retenus par Atradius



Pierre-Henri Molle, mandataire général, Atradius Crédito y Caución S.A. de Seguros y Reaseguros.

comme étant solvables. Les intéressés peuvent demander autant de listes de secteurs et de pays qu'ils le souhaitent.

C'est aussi un avantage pour Atradius...

En effet, quand nous refusons une couverture à une entreprise, c'est que nous disposons d'éléments (peu de solvabilité, engagements bancaires importants, fonds propres insuffisants...) qui nous guident vers ce refus quant au client pour lequel elle souhaitait souscrire une assurance-crédit, notre but étant de lui éviter tout impayé. Grâce à ce fichier de prospects solvables, l'entreprise sait que si elle souhaite enta-

« L'atout majeur de l'outil Atrium-Analyser réside sans conteste dans l'accès à nos fichiers de données, ce qui signifie que nos assurés peuvent profiter de notre couverture mondiale pour identifier de nouveaux prospects, et surtout solvables, dans des secteurs, voire des pays, avec lesquels ils n'ont jamais travaillé et qu'ils ne connaissent donc pas. »

mer une relation avec une autre entreprise basée en Europe, en Afrique ou en Asie, Atradius l'a déjà jugée sûre et assurable. La donnée est aujourd'hui la plus grande richesse d'Atradius. Sans la compilation de tous les renseignements que nous collectons nous-mêmes ou via des agences de renseignements, nous ne pourrions pas exercer nos différents métiers. Aujourd'hui, nous la mettons au service de nos assurés, ce qui conforte la 2^e partie de notre slogan : « *Managing risk, enabling trade* » (« *Gérer les risques, faciliter le commerce* »).

**Propos recueillis par
Isabelle Couset**

Vous cherchez des prospects solvables? Atrium Analyser est la réponse!



Avec Atrium Analyser, nous mettons au premier plan la deuxième partie de notre slogan « Gérer les risques, faciliter le commerce ».

Grâce à Atrium Analyser, nos clients ont accès à un nouvel outil de prospection puissant conçu pour soutenir leurs activités dans deux domaines stratégiques.

Ils ont accès à leur profil de risque

- Ils ont un aperçu de leur profil de risque et prennent des mesures pour l'améliorer.
- Ils font part de leur forte solvabilité et de leur profil de risque faible à leurs partenaires commerciaux et financiers. Cela leur permet de négocier des délais de paiement plus longs et d'améliorer encore leur trésorerie.

Ils recherchent de nouveaux clients

- Ils profitent de notre présence mondiale pour rechercher/découvrir de nouveaux clients potentiels.
- Ils ont accès à des informations sur les nouveaux clients potentiels solvables. Atrium Analyser deviendra-t-il également votre clé de croissance sûre et un avantage concurrentiel fort ?

Discutez-en avec nous



Suivez Atradius sur les médias sociaux
youtube.com/user/atradiusBEfr
linkedin.com/company/atradius-belgique

Atradius Luxembourg
Rue du Chateau d'Eau 4
3364 Leudelange
Tel +352 26 25 87 73
info.be@atradius.com

L'Office du Ducroire, l'assureur-crédit public du Grand-Duché de Luxembourg

En tant que guichet unique du gouvernement destiné aux exportateurs, l'Office du Ducroire propose des solutions d'assurance contre les risques que les entreprises luxembourgeoises peuvent rencontrer dans le cadre de leurs transactions internationales et de leurs investissements à l'étranger. Il offre également des incitants financiers lorsqu'elles souhaitent promouvoir leurs produits et services à l'étranger. Entretien avec Simone Joachim, CEO, et Danielle Wirtz, Deputy CEO, de l'ODL.

Dans le contexte économique international, qui est très compliqué, comment se portent vos activités ?

Malgré le contexte macroéconomique peu porteur, la situation politique très incertaine dans de nombreux pays (guerre en Ukraine, en Palestine...), l'ODL a été très actif en 2023 et reste très sollicité car 2024 est une année électorale dans beaucoup de pays du monde : Europe, États-Unis, Inde, Indonésie... Le cours des matières premières, les coûts de l'énergie et les taux d'intérêt, toujours élevés, grèvent la compétitivité des entreprises européennes et les poussent vers de nouveaux marchés ainsi qu'à prospecter des clients qu'elles ne connaissent pas. Exit la Russie, elles démarchent à présent d'autres pays : Émirats arabes unis, Turquie... et Inde pour lequel nous avons une très forte demande. Dès lors, elles prennent plus de précautions qu'auparavant et se tournent vers nous pour souscrire des assurances-crédits. De même, tout le volet lié à l'assurance des crédits bancaires octroyés par les banques du pays à des entreprises luxembourgeoises est en forte augmentation, ce qui démontre que les entreprises peinent toujours à retrouver leur niveau de trésorerie d'avant la crise sanitaire. En 2023, pour ces 2 secteurs confondus, nos activités ont augmenté de 30 %. Comme chaque fois que le contexte international est incertain, le risque de sinistre et donc d'indemnisation est important, et nous constatons que nos procédures de recouvrement prennent beaucoup plus de temps qu'avant.



De g. à dr. : **Simone Joachim**, CEO, et **Danielle Wirtz**, Deputy CEO, ODL.

Et les activités du COPEL ?

Du côté du Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL), les demandes sont de plus en plus importantes. 2023 a été une année record en termes de soutien financier aux entreprises exportatrices dans leur travail de prospection et de promotion de leurs produits/services à l'international, plus particulièrement pour les actions de marketing numérique. Et la tendance se poursuit sur les premiers mois de 2024. Ces aides, qui sont régies en particulier par le règlement de minimis, ont été revues à la hausse pour 2024 avec un plafond qui est passé à 300.000 EUR (au lieu de 200.000 EUR) par société sur une période de 3 ans.

Quels sont les critères que vous avez modifiés récemment pour les assurances-crédits ?

Nous avons modifié certaines clauses de nos conditions générales afin de les adapter aux risques d'impayés liés au contexte international actuel, à savoir que lorsque l'entreprise connaît un

sinistre, elle ne devra plus attendre 6 mois pour être indemnisée, mais 3, ce qui devrait l'aider à renflouer sa trésorerie plus rapidement. L'an passé, l'ODL s'est doté d'une procédure ESG (critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance), qui est très lourde en termes de temps d'analyse et de critères revus qui sont appliqués tant à l'entreprise luxembourgeoise qu'à son client international. Néanmoins, cette procédure est maintenant bien intégrée dans nos processus et nous permet de mieux repérer et sanctionner des pratiques commerciales non respectueuses de l'environnement et des droits de l'homme, mais aussi toutes celles qui pourraient être entachées de corruption, blanchiment d'argent ou financement du terrorisme. Pour conclure, nous tenons à réitérer notre soutien aux entreprises exportatrices et leur dire que l'ODL reste leur partenaire privilégié, d'autant plus lorsque le contexte international est difficile à appréhender.

**Propos recueillis par
Isabelle Couset**

Quelques chiffres

(non encore audités lors de la mise sous presse)

	2023
Opérations assurées	1.576.356.601,06 EUR
Primes émises	8.506.447,20 EUR
Engagements au 31 décembre	1.060.113.456,47 EUR
Indemnisations	17.330.174,02 EUR
Récupérations	1.346.646,58 EUR

Accompagner la formation des futurs professionnels de l'assurance

Afin de répondre au manque de talents que connaît le secteur de l'assurance, l'ACA a contribué à la création du BTS Finance et Produits financiers, lancé par l'École de Commerce et de Gestion.

Comme pour d'autres activités du secteur financier, l'assurance et la réassurance peinent à attirer les talents indispensables pour satisfaire aux besoins du marché. Le manque de main-d'œuvre, important, compromet aujourd'hui le développement d'activités à forte valeur ajoutée. Cette tendance va même jusqu'à entraîner des risques de non-conformité, les acteurs ayant de plus en plus de peine à répondre à des exigences réglementaires toujours plus importantes. Les difficultés rencontrées pour recruter des compétences dans de nouveaux domaines, autour du numérique ou encore du développement durable, pourraient peser sur la pertinence et la compétitivité des acteurs.

Si des réponses ne peuvent pas être apportées à ces enjeux, le Luxembourg risque de voir certaines fonctions être externalisées ou des acteurs, ne trouvant pas les ressources indispensables à leur développement, délocaliser leurs activités.

Former les jeunes au monde de l'assurance

Conscients de ces défis, les membres de l'Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg (ACA) ont pris plusieurs mesures pour former les talents dont le secteur a besoin. Parmi elles, on peut relever sa participation à la création du nouveau BTS Finance et Produits financiers, lancé par l'École de Commerce et de Gestion (ECG) à la rentrée 2022.

« Ce nouveau BTS (Brevet de Technicien Supérieur) a été élaboré en collaboration avec les principaux acteurs de la place financière luxembourgeoise. Le programme de formation repose sur

3 piliers principaux : les produits bancaires, les produits d'assurance et les fonds d'investissement », explique l'ACA dans la présentation de ce cursus.

136 heures de cours dédiées à l'assurance

La partie dédiée à l'assurance représente à elle seule 136 heures de cours. D'autres matières, communes au secteur financier, sont également enseignées. Le BTS comprend un cours dédié aux Fin-Tech et à la finance durable, un cours consacré à la *compliance* ou encore un autre orienté vers les logiciels utilisés par les acteurs de la place financière (avec un module spécifique assurance). Ces matières s'articulent autour d'un tronc commun constitué d'économie, de droit, d'anglais, de fiscalité, de mathématiques financières, de communication digitale, etc.

« Suivre cette formation, c'est se donner la chance de devenir un futur talent du secteur financier et de cocher toutes les cases des recruteurs des compagnies d'assurances, poursuit l'ACA. Cette formation permet aux étudiants de développer les compétences générales et professionnelles requises pour endosser des responsabilités dans une entreprise du secteur financier sur la place luxembourgeoise. Ainsi, les concepts théoriques enseignés et l'approche pratique des cours sont placés dans un contexte économique et juridique luxembourgeois ».

Placer les étudiants dans l'entreprise

Au-delà de la théorie, le cursus intègre un volet pratique. Le BTS constituant une formation à finalité professionnelle, l'ECG a mis en place des stages de 18 semaines en vue de promouvoir l'auto-

nomie des candidats et leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle. Les étudiants concluent ensuite leur formation en réalisant et en présentant un projet individuel axé sur leur spécialité (banque, assurance ou fonds d'investissement).

Ce BTS ouvre la voie à une panoplie de métiers auprès d'une banque, d'une compagnie d'assurances ou d'un fonds d'investissement : Credit Manager, Employé back office, Conseiller/Chargé clientèle, Guichetier, Agent général d'assurance, Courtier d'assurance, Chargé d'indemnisation, Trésorier, Employé auprès d'un gestionnaire de Fonds d'investissement, etc.

« Grâce à la collaboration de l'ECG avec les acteurs du monde de l'assurance, le BTS bénéficie d'un atout supplémentaire en permettant aux étudiants diplômés de bénéficier de l'agrément d'agent d'assurance en faisant une demande d'équivalence au CAA », explique encore l'ACA.

L'importance de la formation continue

Ce BTS est une réponse parmi d'autres à la pénurie de talents dans le monde de la finance et plus singulièrement de l'assurance au Luxembourg. À côté, l'ACA et l'ABBL (Association des Banques et Banquiers, Luxembourg) ont développé des programmes soutenant la formation professionnelle continue (37 formations et 4 parcours certifiant en lien avec l'assurance), en collaboration avec la House of Training. L'ACA entretient aussi un partenariat avec la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance de l'Université du Luxembourg.

Sébastien Lambotte

Les polices belge et grand-ducale s'accordent pour mieux coopérer sur la frontière

Mi-mai, la Police grand-ducale et la Police fédérale belge, avec les gouverneurs des provinces de Luxembourg et de Liège, ont signé les protocoles d'accord du Plan alerte frontière belgo-luxembourgeois. Celui-ci permet de déployer des réponses coordonnées et efficaces pour gérer les situations d'urgence le long de la frontière belgo-luxembourgeoise.

Les flux entre les provinces de Luxembourg, de Liège, et le Grand-Duché n'ont fait que s'intensifier ces dernières années. Au niveau de la frontière, les réponses policières à d'éventuelles situations d'urgence impliquent dès lors des réponses mieux coordonnées entre les autorités grand-ducales et belges. C'est à Arlon que, mi-mai, la Police grand-ducale, la Police fédérale belge ainsi que les gouverneurs des provinces de Luxembourg et de Liège, qui partagent une partie de leur frontière avec le Grand-Duché, ont signé de nouveaux protocoles d'accord. Ceux-ci visent la mise en place d'un Plan alerte frontière lorsque certaines situations d'urgence le requièrent.

Faire face à des événements de haute intensité

Celui-ci pourra être déclenché pour faire face à des événements de haute intensité, qui sont de nature à menacer des vies humaines ou à porter des atteintes majeures à l'intégrité physique, comme une attaque terroriste, un braquage ou encore des accidents d'aéronefs ou de trains. Il peut aussi s'agir d'événements de nature à compromettre la sécurité ou la libre circulation des personnes et des biens, comme des manifestations contestataires ou encore des blocages. Enfin, le Plan alerte frontière pourrait aussi être déclenché à l'occasion d'événements pouvant porter atteinte à l'environnement, comme des accidents susceptibles d'engendrer des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, ou encore des catastrophes naturelles...

Le Plan alerte frontière entre la Belgique et le Luxembourg entrera en vigueur au début du mois de juillet. Il s'inscrit aussi en continuité du nouveau traité Benelux en matière de coopération policière et douanière signé en octobre dernier.

Un dispositif opérationnel concerté

Comment cela se traduira-t-il dans les faits, concrètement ? À l'occasion de la signature de ces accords, le directeur coordinateur administratif de la Police fédérale belge pour la province de Luxembourg, Christophe Brück, a détaillé le dispositif de coopération prévu dans le Plan.

Côté luxembourgeois, l'autorité désignée pour le déclenchement de l'alerte frontière sera le directeur des Opérations de la Police grand-ducale.

Côté belge, cette responsabilité reviendra aux gouverneurs des deux provinces concernées.

Les textes permettent de mobiliser dans des délais raccourcis un dispositif opérationnel concerté entre les équipes de terrain à la frontière belgo-luxembourgeoise.

Le Plan va permettre de déployer des équipes de contrôle à différents postes frontaliers. Celles-ci vont pouvoir, selon les cas, contrôler les mouvements des usagers, sous la forme de contrôles approfondis, ou encore renseigner les personnes qui traversent la frontière sur un éventuel danger, une menace ou un risque. Le dispositif peut être déployé au niveau des axes routiers ou ferroviaires.

Mieux lutter contre la criminalité, renforcer la sécurité

Un tel Plan doit renforcer la lutte contre la criminalité à l'échelle transfrontalière (alors que l'on sait que les malfrats aiment se jouer des frontières) et répondre plus efficacement aux besoins de sécurité de la population sans restreindre pour autant la libre circulation des personnes.

Le Plan alerte frontière entre la Belgique et le Luxembourg entrera en vigueur au début du mois de juillet. Ce Plan s'appuiera en outre sur un échange d'informations permanent entre les polices et autorités de part et d'autre de la frontière.

Un dispositif avait déjà été adopté par le Luxembourg et la Belgique vis-à-vis de leurs voisins français de la zone Est. Il s'inscrit aussi en continuité du nouveau traité Benelux en matière de coopération policière et douanière signé en octobre dernier.

Sébastien Lambotte

Incidence du jeudi 9 mai 2024, double jour férié légal

En 2024, 2 des 11 jours fériés légaux, à savoir l'Ascension et la Journée de l'Europe, sont tombés le 9 mai, ce qui a nécessité l'intervention du législateur afin d'en préciser la conséquence pour les salariés et leurs employeurs.

La loi du 8 février 2024⁽¹⁾ accorde aux salariés un congé compensatoire supplémentaire, quand 2 jours fériés tombent le même jour.

Si le salarié ne travaille jamais le jeudi ?

Le salarié obtient 2 jours de congé compensatoire⁽²⁾.

Si le salarié travaille seulement 4 heures ou moins le jeudi ?

Le salarié a droit à 2 demi-journées de congé compensatoire⁽³⁾.

À noter

L'employeur est tenu de veiller à ce que le salarié prenne le congé de compensation dans les 3 mois à partir du jour férié considéré.

À défaut, le congé compensatoire ne peut pas être considéré comme perdu et doit être soit reporté, soit payé.

Pour plus d'informations :

<https://www.csl.lu/fr/vos-droits/salaries/jours-feries-legaux>

(1) Loi du 8 février 2024, publiée au *Mémorial A*, n° 66 du 23 février 2024, <https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2024/02/08/a66/jo>

(2) Article L.232-6 (2) alinéa 2 du Code du travail.

(3) Même article.

YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG
LA VOIX DES SALARIÉS DEPUIS 100 ANS.

Le saviez-vous ?

La CSL vous propose ses **Ateliers thématiques** sur l'heure de midi, **ouverts à tous** !

- > Des courtes séances d'information/formation d'environ 1 heure 30 min,
- > sur des thèmes socio-économiques et juridiques variés.



Atelier thématique N°7 :

« Congés et aides à la formation continue »

L'atelier sera animé par un/une expert de la CSL.



Lundi 24 juin 2024
de 12h15 à 13h45



Français



Un lunch sandwich est offert
à partir de 11h45



Dans le bâtiment de la CSL,
en face des Rotondes à Bonnevoie
2-4 rue Pierre Hentges | L-1726 Luxembourg

Participation gratuite sur inscription jusqu'au
jeudi 20 juin 2024.

Les places sont limitées.

Plus d'informations et inscription :



www.csl.lu
Rubrique : Événements



La retenue sur salaire et la demande en indemnisation de l'employeur

La rémunération constitue la contrepartie directe du travail effectué par le salarié au profit de son employeur. En conséquence, l'employeur est tenu de verser au salarié, en principe, l'intégralité de son salaire à la fin de chaque mois et de lui remettre une fiche de paie indiquant entre autres le mode de calcul de celui-ci.

Malgré ce principe, l'employeur peut se faire rembourser certaines sommes dues par le salarié en retenant une partie de sa rémunération. En effet, et outre l'hypothèse d'une saisie sur salaire ou d'une cession de rémunération en faveur d'un tiers spécialement autorisé, l'employeur peut pratiquer une retenue sur salaire dans les cas suivants, limitativement listés :

- amendes encourues par le salarié en vertu de la loi, de son statut de travailleur salarié ou du règlement intérieur de l'entreprise ;
- réparation d'un dommage causé par le salarié ;
- dégradation ou perte par le salarié des outils, instruments, matières ou encore matériaux et produits d'entretien nécessaires au travail et dont il a la charge ;
- avances en argent faites par l'employeur.

En dehors de ces différents cas, l'employeur ne peut pratiquer de retenue sur salaire et doit garantir au travailleur salarié la disponibilité absolue de sa rémunération. Par conséquent, même si le travailleur salarié et l'employeur établissent un document écrit, comme par exemple une reconnaissance de dette signée du salarié, qui pourrait justifier une compensation entre le salaire dû au salarié et la créance de l'employeur, ce document ne sera valable qu'à la condition que la créance de l'employeur corresponde à l'un des 4 cas de figure énoncés par la loi.



Même si le travailleur salarié et l'employeur établissent un document écrit, comme par exemple une reconnaissance de dette signée du salarié, qui pourrait justifier une compensation entre le salaire dû au salarié et la créance de l'employeur, ce document ne sera valable qu'à la condition que la créance de l'employeur corresponde à l'un des 4 cas de figure énoncés par la loi.

Une décision de la Cour Supérieure de Justice du 7 mars 2024⁽¹⁾ est venue préciser ce cadre.

Le salarié avait signé une reconnaissance de dette pour des fautes qu'il avait reconnues en faveur de son employeur. L'employeur avait alors compensé une partie des salaires dus avec le montant mentionné dans ce document. L'employeur soutenait que le salarié

avait signé, « *en toute liberté* » ce document dans lequel il aurait reconnu avoir commis des actes volontaires sinon des négligences graves ayant entraîné sa responsabilité.

En effet, l'article L.121-9 du Code du travail précise : « *L'employeur supporte les risques engendrés par l'activité de l'entreprise. Le salarié supporte les dégâts causés par ses actes volon-*

taires ou par sa négligence grave ». Selon cet article, il incombe toutefois à l'employeur d'établir non seulement la réalité des dégâts qu'il entend faire supporter à son salarié, mais encore de rapporter la preuve que ceux-ci sont imputables à un acte volontaire ou à la négligence grave du salarié. La question se posait donc de savoir si le document signé par le salarié pouvait constituer un aveu que les dégâts avaient été causés par ses actes volontaires ou par sa négligence grave, ce qui en engagerait sa responsabilité.

La reconnaissance de dette ne suffit pas

La Cour a alors retenu, tout comme les premiers juges, que la responsabilité du salarié ne constituait pas un simple fait susceptible d'aveu, mais une question de droit relevant de l'appréciation exclusive et souveraine des juridictions du travail, ce contrôle juridictionnel constituant pour le salarié une garantie contre des retenues de salaire injustifiées. Elle a en outre précisé qu'il ne pouvait être dérogé à cette règle qui avait un caractère d'ordre public.

Dès lors, l'admission en justice d'une reconnaissance de dette signée par un salarié, qui se trouve de fait dans un lien de subordination par rapport à son employeur, aurait précisément pour effet de priver ce salarié de la protection instituée par la loi. Admettre une reconnaissance de dette établie dans ce contexte procurerait alors à l'employeur un titre le dispensant de la preuve lui incombant en vertu de l'article L.121-9 du Code du travail et obligerait le salarié, qui se serait ravisé et entendrait contester sa responsabilité, à rapporter la preuve de l'absence de cause ou de la fausse cause du titre qui lui est opposé.

Les magistrats en ont alors déduit que l'employeur ne pouvait prouver des « actes volontaires » ou la « négligence grave » du salarié par la production d'une reconnaissance de dette d'une créance ayant sa cause originaire dans une reconnaissance par le salarié d'un acte volontaire ou d'une négligence de sa part.

En conséquence, l'employeur n'était pas fondé à compenser le salaire dû avec le montant mentionné dans la reconnaissance de dette signée par le salarié.

En revanche, les magistrats ont précisé que l'employeur, qui faisait état d'un refus de paiement d'un client en raison du mauvais travail réalisé par le salarié, aurait pu produire aux débats les lettres de contestation du client afin de permettre aux juges d'établir si le salarié avait commis un acte volontaire ou une négligence grave justifiant une demande d'indemnisation basée sur L.121-9 du Code du travail.

(1) Arrêt n° 37/24 – III – TRAV du 7 mars 2024.

”

M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (OMILIA avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Étude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat formé en droit collaboratif



Entreprises magazine



Formulaire d'abonnement sur
www.entreprisesmagazine.lu



Le nouveau musée de l'abbaye d'Orval en Belgique

De passage à l'abbaye d'Orval en visiteur curieux, en amateur de produits trappistes ou pour quelques jours de retraite, on ne peut manquer d'être frappé par la façon dont l'architecture de ce lieu de spiritualité épouse harmonieusement le site naturel. Tout invite à « laisser du temps au temps » dans cette parenthèse de beauté et de silence si éloignée du tourbillon quotidien de nos existences contemporaines.

Il y a plus de neuf siècles, des bénédictins calabrais s'établirent dans la forêt de la Gaume. En 1131, des cisterciens champenois occupèrent à leur tour le *desertum nostrum* des comtes de Chiny et entreprirent, sous l'égide de Constantin, la construction d'un solide monastère, fidèles au style déjà caractéristique de l'Ordre. Plusieurs fois incendiée, pillée, détruite et reconstruite au fil des années, l'abbaye, sous l'impulsion énergique de Dom Albert van den Cruyssen, fut rebâtie au 20^e siècle (de 1927 à 1948) sur les plans de l'architecte Henry Vaes. Les vieilles pierres, conservées en souvenir des bâtiments conventuels successifs ont encore de quoi charmer qui se laisse toucher par le spectacle nostalgique des ruines. Le nouvel Orval, cependant, n'a plus rien à voir avec les bâtisses en grand état d'abandon que visita Victor Hugo au 19^e siècle.

Il s'agissait non seulement de réédifier une antique abbaye, de la concevoir en fonction d'un lieu sacré, chargé de souvenirs historiques et religieux, mais aussi de rappeler son origine lointaine, ses



Vue de l'abbaye d'Orval.
Photo-Éric Hance

huit siècles de peines et de joies, et de donner à sa physionomie nouvelle un visage tel qu'il soit toujours vivant dans les siècles à venir(1).

Un bel éventail de l'art cistercien

C'est dans cet esprit que vient d'être repensé le musée de l'abbaye. La

rétrospective des 900 ans de la fondation d'Orval, en 1970, a été à l'origine de la création de ce lieu propre à évoquer l'histoire de l'abbaye. On commença par collecter des objets archéologiques trouvés, à partir de 1965, lors des fouilles menées dans l'église et le cloître médiéval par Christian Grégoire et François Bourgeois. S'y ajoutèrent, grâce



Les fermes et forges faisaient partie des activités économiques de l'abbaye d'Orval. Ici quelques exemples de ferronnerie d'art.
Photo-Éric Hance



L'une des caves voûtées du 18^e siècle, véritables écrins pour les diverses collections du musée.
Photo-Abbaye d'Orval



L'homme du 3^e jour de Caroline Chariot Dayet.
Photo-Éric Hance

à des dons particuliers, des pièces liturgiques précieuses, témoignant du souci constant des communautés monacales de promouvoir toute forme d'art propre à exprimer l'idéal esthétique et spirituel cistercien.

Cinquante ans plus tard, à l'initiative de frère Xavier Frisque, l'économiste de l'abbaye, qui a suivi tout le chantier, et sur le projet de Constantin Chariot, historien de l'art, assisté d'André Monhonval, membre fondateur d'Aurea Vallis(2), et d'Éric Hance, architecte consultant de l'abbaye, l'organisation des collections, installées dans l'écrin exceptionnel que constituent les caves voûtées du 18^e siècle, a été ingénieusement revisitée. L'ensemble, enrichi de nouvelles œuvres d'art et d'objets historiques, a été, en outre, remarquablement scénographié par l'agence SIEN sous la direction de Ghislain Belmans.

Au long de son parcours, le visiteur est invité à découvrir plusieurs espaces thématiques alliant la pédagogie, grâce aux techniques les plus récentes d'interactivité, à l'esthétique, grâce à une muséographie réussie. La présentation s'articule autour de cinq thèmes : activités économiques du monastère (fermes et forges), Orval au fil des siècles,

créations issues de la rencontre de l'art et de la foi (du style roman puis gothique à l'art déco en passant par l'art baroque et romantique), figures marquantes (St Benoît, St Bernard...) spiritualité monastique, et création artistique contemporaine. La visite se poursuit par la galerie d'exposition temporaire avant de parvenir à l'oratoire du Verbe conçu par l'architecte Jean-Marie Duthilleul et la sculpteuse Geneviève Bayle, propice à une immersion totale dans une œuvre d'art empreinte de mysticisme.

Ce dernier espace offre un exemple de fusion d'art et de spiritualité rappelant que l'abbaye n'a cessé de susciter dans ce but la créativité d'artistes appartenant à divers domaines (statuaire, enluminure, peinture, ferronnerie, orfèvrerie, art du vitrail...). Dès 1926, l'architecte Henry Vaes, assisté dans la reconstruction du monastère par de nombreux artistes belges (tel Camille Colruyt dont on peut admirer plusieurs statues dans le parcours des ruines) et étrangers, a créé un style fortement inspiré de l'Art déco, le « style orvalien », devenu une référence.

Aujourd'hui, parmi les artistes contemporains dont on peut voir les réalisations, certains ont offert une œuvre qui a trouvé naturellement sa place dans ces murs. Tel *L'homme du 3^e jour* dans lequel l'artiste peintre Caroline Chariot Dayez, fascinée par la beauté des plis, exprime par leur représentation « un langage accordé à l'invisible ». D'autres sont venus à l'abbaye pour créer une

œuvre représentative de leur perception des lieux. Ainsi, le plasticien Christian Jaccard a utilisé la technique de combustion murale pour une création in situ s'inspirant du motif cistercien en demi-cintre présent dans les vitraux de l'abbatiale. Située sous la croisée du transept de l'église, l'œuvre naît sur les parois chaulées d'une des caves du 18^e siècle, entraînant le regard vers le plafond où les demi-cercles résultant de l'extinction de multiples braisilles se résolvent en constellations. Nouvelle métaphore du phénix à la lumière de laquelle peut se lire l'histoire de l'abbaye !

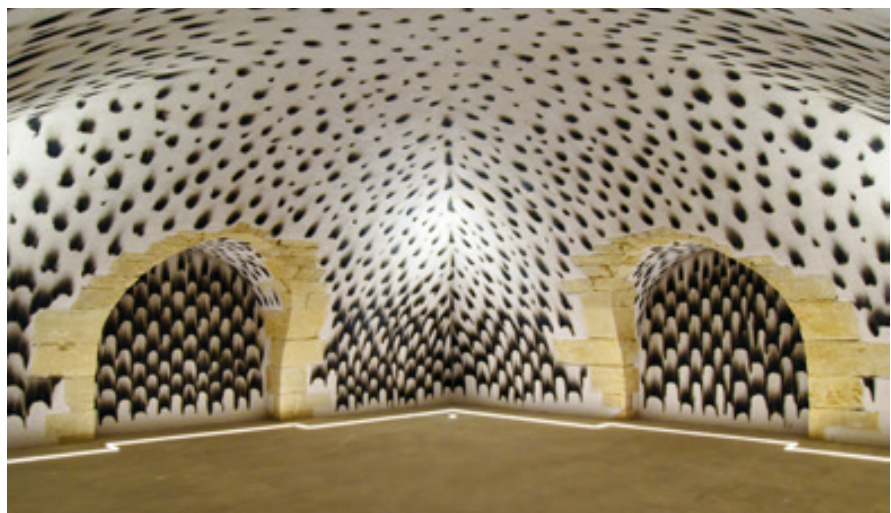
Quels que soient les rapports qu'il entretient avec la spiritualité, le visiteur est convié, au cours de sa déambulation dans le musée, à un voyage intérieur balisé par les œuvres de ceux qui se sont un jour rendus « perméables » à cette dimension invisible de l'existence permettant de capturer, durant un instant aussi fugace que précieux, l'incomparable éclat de la Vie dans ses plus secrètes vibrations.

Danièle Henky

Maître de conférences
en Littérature contemporaine

Université de Strasbourg

- (1) H. Vaes, *L'Art belge*, op.cit., cité in *L'Artisan et les arts liturgiques*, p. 122.
- (2) Association pour la défense, la conservation, la promotion du Patrimoine architectural, historique, naturel du site d'Orval et de Villers-devant-Orval.



La salle Jaccard, une œuvre du plasticien Christian Jaccard qui a utilisé la technique de combustion murale.
Photo-Abbaye d'Orval

BMW X2 M35i Xdrive

Sportivité et dynamisme exacerbés

La 2^e génération de la BMW X2 est sur les routes. Et attention les yeux ! Cette nouvelle venue n'a plus grand-chose à voir avec son prédécesseur. Ce X2 casse les codes avec sa silhouette originale et son tempérament sportif beaucoup plus affirmé que par le passé.

Présentée pour la première fois en 2018, la BMW X2 a introduit le concept de Sports Activity Coupé (SAC). Ce crossover compact, qui cherchait sa place entre la Série 1 et le X1, a connu un certain succès avec près de 400.000 unités produites depuis son lancement. Aujourd'hui, toutefois, la marque allemande souhaite casser les codes et inscrire le X2 dans la lignée des X4 et X6, des coupés sportifs aux dimensions plus généreuses.

Il suffit de se pencher quelques instants sur sa silhouette pour comprendre le changement opéré. Cette 2^e génération se veut davantage distinctive, plus sportive et résolument tournée vers l'avenir. Il est aussi le fruit d'une rationalisation de la gamme, partageant ses gènes avec le tout nouveau Mini Countryman et le X1. Les designers sont partis de ce dernier afin de redessiner la face avant pour lui donner un style plus sportif, tandis que la ligne de toit tombante et la lunette arrière très horizontale lui assurent l'allure de coupé qui sied à son rang.



Aujourd'hui, la marque allemande souhaite casser les codes et inscrire le X2 dans la lignée des X4 et X6, des coupés sportifs aux dimensions plus généreuses.



Une sportivité maîtrisée

Sous le capot, la BMW X2 se décline en plusieurs versions, à commencer par l'iX2 électrique eDrive20 de 204 chevaux, aussi disponible dans une version xDrive30 de 313 chevaux, équipée de 2 moteurs. En diesel, on retrouve les variantes de 150 ou 163 ch. Enfin, en essence, le constructeur propose une version « sage » avec le sDrive20i et, pour les fans de performance, ce X2 M35i xDrive, que nous avons pu tester quelques jours sur les routes du Luxembourg.

Sur le papier, avec 300 ch et 400 Nm de couple répartis aux 4 roues, un 4 cylindres 2.0 turbo qui revendique une accélération



de 0 à 100 km/h en 5,4 s et une vitesse de pointe de 250 km/h, ce modèle M35i en impose. L'équipement sportif ne s'arrête pas là : le X2 M35i est également équipé d'un système de freinage sport, d'une hauteur de caisse à commande électronique abaissée de 15 mm et de 4 échappements.

Le X2 se révèle agile et intuitif dès les premiers kilomètres. Dans le mode le plus sportif, la puissance délivrée est explosive, bien accompagnée par le son du moteur souligné par le système audio. Les changements de vitesse grâce aux palettes sont rapides et précis, et l'on prend rapidement du plaisir au volant de ce modèle qui en impose, même s'il reste plus facile à manipuler qu'il n'y paraît au premier abord. La visibilité n'est pas excellente à l'arrière, mais ce X2 est truffé de capteurs et de caméras périmétriques avec une excellente reconstruction 3D, ce qui permet de se mouvoir en toute agilité.

En parlant de vie de tous les jours, le mode confort change complètement l'âme du X2 M35i. Il devient docile et très contrôlable. La configuration a tendance à être rigide, donc sur les routes les plus accidentées, quelques à-coups filtrent, en revanche elle reste toujours plate et posée lorsque le rythme augmente. En fin de compte, le confort reste du genre

ferme, mais acceptable, et les mouvements de caisse de ce SUV coupé (pardon, SAC !) de 1.770 kg sont bien maîtrisés avec cette suspension abaissée.

Au final, la direction incisive bien calibrée permet de le mener avec précision, mais il ne devient jamais très joueur, même en mode Sport Plus qui repousse les limites de l'ESC. Quant au freinage, avec les disques composites optionnels hérités de la M2, puissants et durables, le X2 est bien pourvu.

Confort et sécurité

À bord, bien calé dans les baquets à largeur réglable, le conducteur apprécie la position de conduite et la visibilité périphérique. Le look sportif du modèle – qui attire le regard et surprend certains habitués de la marque – se retrouve à l'intérieur de l'habitacle, avec ces sièges M distinctifs et un mobilier intérieur bien pensé, qui contribue à l'ambiance « performance » grâce aux applications en Alcantara et en aluminium sur la planche de bord.



À l'arrière, tant qu'ils ne dépassent pas 1,80 m, les passagers bénéficient d'un espace généreux et peuvent glisser leurs pieds sous les sièges avant. Ce n'est pas le cas dans les versions électriques où il faut laisser la place au lit de batterie. Le coffre de notre M35i offre le volume maximal permis par la carrosserie du X2, soit 560 dm³.

Les systèmes d'aide de série et en option pour la conduite et le stationnement automatisés disponibles sur cette nouvelle BMW X2 améliorent le confort et la sécurité au quotidien comme sur les longs trajets. Les équipements de série comprennent la dernière version du système d'alerte de collision frontale, le régulateur de vitesse avec fonction de freinage, le Speed Limit Info et l'alerte de franchissement de ligne avec retour de voie. Le Park Assist avec caméra de recul et assistant de recul fait également partie de la liste d'équipements de base.

Cette nouvelle BMW X2 est équipée de la dernière version du système d'affichage et de commande/exploitation BMW iDrive doté de la technologie d'accès rapide QuickSelect. Fondé sur le système d'exploitation BMW 9, il est combiné au BMW Curved Display et au BMW Intelligent Personal Assistant, ce qui signifie qu'il a été soigneusement conçu pour fonctionner à l'aide de l'écran tactile et du langage naturel. Le système d'exploitation BMW 9 ouvre également la voie à une sélection hautement personnalisable de services numériques supplémentaires.

La BMW X2 M35i xDrive est disponible au Luxembourg à partir de 59.757 EUR. Notre modèle d'essai, parfaitement équipé, dépassait quant à lui les 75.000 EUR. Sachez toutefois que le X2 sDrive20i (essence) est déjà disponible à partir de 40.466 EUR et qu'il faut compter environ 10.000 EUR de plus pour passer à l'électrique.

Michaël Peiffer

Photos-BMW



NEWS

AUDI S3, REVUE ET AMÉLIORÉE



Photo-Audi

Avec une multitude de nouveaux équipements, l'**Audi S3** est plus qu'une simple mise à jour de produit : une puissance accrue, un répartiteur de couple et d'autres technologies de pointe garantissent des performances soutenues et un comportement agile.

Visuellement, le modèle compact affiche un design avant expressif, un diffuseur sportif et un système d'échappement haute performance à 4 sorties. L'Audi S3 est disponible en versions Sportback et berline, à partir de 55.700 EUR.

LE CALIFORNIA, ICÔNE DU CAMPING-CAR



Photo-Volkswagen

Après avoir construit plus de 280.000 unités de ce modèle best-seller, **Volkswagen** présente aujourd'hui une toute nouvelle génération : le nouveau **California**. Basé sur la version longue du Multivan, ce modèle se veut plus spacieux, plus intelligent, plus sophistiqué, plus polyvalent et plus durable que ses prédécesseurs.

Nouveauté, il est équipé de série de portes coulissantes sur les côtés gauche et droit du véhicule. Il est aussi le 1^{er} camping-car de Volkswagen proposé avec un système hybride rechargeable et une transmission intégrale.

MERCEDES-AMG E 53 HYBRID 4MATI



Photo-Mercedes

La nouvelle **Mercedes-AMG E 53 HYBRID 4MATIC+** est désormais disponible et peut être commandée auprès des distributeurs. Le prix de la berline commence à 115.918 EUR et celui du break à 118.459 EUR.

Les deux modèles hybrides rechargeables associent des performances et une maniabilité exceptionnelles à une grande autonomie électrique. Au cours de sa 1^{ère} année de commercialisation, le modèle peut être commandé en version Edition 1 exclusive, richement équipée.

OPEL FRONTERA, LE SUV ATTRACTIF



Photo-Opel

Opel vient de présenter son nouveau SUV compact, spacieux et confortable, destiné aux amateurs de plein air et aux familles : le **Frontera**.

Disponible en 5 ou 7 places, ce modèle se veut particulièrement attractif. Selon les premières informations disponibles, il sera proposé en version 100 % électrique à partir 29.000 EUR avec une autonomie de plus de 300 km, et à partir de 24.000 EUR environ en version Hybrid (tarifs TTC).

Bao8 et sa cuisine fusion inédite s'invitent à la Gare

Depuis le début de l'année, le quartier de la Gare compte un nouveau resto-bar qui fait déjà beaucoup parler de lui. À la carte, une cuisine fusion *french-asian*, avec le bao en invité vedette.

Au numéro 8 de la rue Robert Junck, à quelques dizaines de mètres seulement de la Gare de Luxembourg et de l'arrêt de tram, le Bao8 s'est installé dans les anciens murs du Bei der Gare. Après un sérieux lifting, l'endroit est devenu un resto-bar qui accueille les visiteurs de 11h30 à 23h30 du lundi au vendredi.

Le temps d'un lunch, nous avons poussé les portes de cet établissement tout en longueur, flanqué d'un très grand bar. Cela tombe bien, puisque l'une des spécialités du lieu tient dans sa carte de cocktails, avec ou sans alcool, servis par une équipe de choc, composée de Margaux Mérel, la gérante, bien connue des amateurs de cocktails du Paname, mais aussi Alexis Kuhlich et Bruno Costa, deux autres figures bien connues au Luxembourg dans le domaine de la mixologie.

L'ambiance se veut tamisée, à l'inverse de la carte où tout invite au partage et à l'explosion des saveurs. Au menu, on trouve tout d'abord une sélection de plats à partager, des tapas en mode asiatique, avec le *Tataki de Bœuf et sa marinade maison*, les *Gyoza au poulet* ou



végétariens, les *Zucchini (courgettes) en tempura*, mais aussi des plateaux destinés aux plus gros appétits.

Un pain doux et moelleux

Le roi de la carte, c'est bien le bao, ce petit pain d'origine chinoise, cuit traditionnellement à la vapeur dans un panier en bambou, qui est devenu la star de la *street-food* un peu partout dans le monde, et notamment en Europe. Doux et moelleux, ce pain reçoit ensuite sa garniture de poulet frit, de porc confit, de bœuf mariné ou de légumes, selon les goûts. À manger avec les doigts, bien entendu ! Les versions poulet et végé de notre repas ont parfaitement répondu aux attentes... Un vrai délice.

Une autre partie de la carte propose des plats, « *qui ne sont pas à partager* », comme l'indique la carte. Il s'agit de suggestions d'inspiration française ou européenne, revisitées à la mode asiatique

dont la *Salad no Caesar* accompagnée d'une sauce sésame et yuzu, du *Bao chicken burger saveur teriyaki*, du *Miso marinated salmon*, du *Filet de bœuf* ou du *Tofu et ses légumes sautés*.

Côté boissons, comme déjà annoncé, la carte des cocktails propose des préparations maison et des recettes plus classiques, parfaitement maîtrisées. En soirée, les cuisines sont ouvertes jusqu'à 21h30. Le samedi, l'établissement n'ouvre qu'à 15h30. N'hésitez pas à franchir les portes de cet établissement qui vient redonner une belle vitrine à l'entrée de cette rue, dans un quartier qui ne demande qu'à bouger.

Michaël Peiffer

Photos-Talk2u

8, rue Robert Junck
L-1839 Luxembourg
www.bao8.lu





Kilian Paris

Évasion estivale

Sunkissed Goddess est un vrai parfum d'été. Inspiré de l'huile de monoï, **Kilian Hennessy** a réinterprété cet élixir polynésien traditionnel.



Clinique

À emporter partout !

New High Impact Shadow Play est un fard à paupières à double extrémité, avec 2 nuances : d'un côté, une texture crémeuse de crayon et de l'autre, une poudre riche en pigments avec un applicateur éponge intégré. Disponible en 10 paires de nuances.



Acqua di Parma

Sicile et mandarines

2 nouvelles fragrances viennent enrichir la collection *Blu Mediterraneo*, qui doivent leur caractère exceptionnel à la sélection de leur ingrédient principal : la mandarine de Sicile. **Mandarino di Sicilia** s'ouvre sur le caractère vivifiant de la mandarine verte et sur le pétillant d'un mélange de bergamote, de citron et d'orange sanguine juteuse. L'édition limitée **Mandarino Millesimato 2022** célèbre la récolte précoce d'octobre 2022, suite à un été particulièrement sec et qui donne vie à une fragrance aux multiples facettes.



Chanel

Ton sur ton ou contraste ?

L'Ombre Essentielle se réinvente dans des coloris mats, satinés ou métalliques. Du lilas à l'orange en passant par le vert ou le brun, le monochrome **Chanel** se joue à la base des cils, sur les paupières ou jusqu'aux sourcils, et pour pousser la couleur jusqu'au bout des cils, le mascara **Noir Allure** se décline en rouge orange, brun brique et mauve lilas pastel.

Photo-Chanel

Estée Lauder

Pour toutes les carnations

Le nouveau rouge à lèvres **Pure Color Explicit Slick Shine** hydrate et repulpe instantanément les lèvres, offrant 8 heures de brillance. Disponible en 12 teintes.



BDK Parfums

Des parfums de lessive originaux

La Maison **BDK Parfums** revisite la lessive traditionnelle avec l'**Eau de Lessive**. Une formule olfactive imaginée comme celle d'une eau de parfum. L'Édition **Rose** dévoile un trio de poire, rose et néroli.

La variante, l'Édition **Mimosa**, est délicate et poudrée. Le mimosa, typiquement miellé, est ici assemblé avec du lait d'amande pur et du musc blanc.

Les lessives BDK Parfums conviennent à tous les types de linge, y compris les articles délicats, et à tous les types de peau.



Effet flouté naturel

Portée seule ou associée au maquillage, la base gel-crème **Double Wear Smooth & Blur Primer** crée un fini mat lisse. Elle convient plus particulièrement aux peaux texturées et grasses.



L'esprit d'été

Inspiré par la chaleur du soleil et la douce caresse d'une brise estivale, **Bronze Goddess** capture cette sensation heureuse qu'offre l'été de se prélasser. Avec ses notes d'agrumes, de jasmin et de vanille, la fragrance procure une espèce d'étreinte sans fin.

Dior

L'alliée de vos journées ensoleillées

L'an passé, Dior dévoilait **Dior Solar**, une collection de 7 formules, une routine complète pour le visage, le corps et les cheveux, de la préparation à la sublimation. Cette année, c'est la **Crème Protectrice SPF 50** pour le corps qui vient compléter la gamme, avec sa formule naturelle qui glisse sur la peau sans laisser de traces blanches ni d'effet collant ou gras. De plus, elle sent bon le monoï...



Farniente au soleil

Luminosité sur les yeux avec les 2 palettes pour les yeux **Diorshow 5 Couleurs** (Coral Flame et Pastel Glow), teint *nude* pour le **Dior Forever Glow Maximizer** et **Dior Vernis** aux couleurs de crèmes glacées (Pastel Mint et Lemon Glow), la collection Été cultive l'esprit bohème de la Côte d'Azur.



Du plus doux au plus soutenu

Avec les 3 palettes composées chacune de 9 fards à paupières ultra-pigmentés, la gamme **Dior Backstage** propose un éventail de

combinaisons pour un look naturel ou sophistiqué. La palette **001 Nude Essentials** offre un camaïeu de beige-brun tandis que la palette **002 Smoky Essentials** permet de créer un smoky doux ou plus mystérieux, alors que la palette **003 Warm Essentials** offre une harmonie de teintes chaudes et estivales.



Dior Addict Une histoire colorielle

5 nouvelles nuances, allant des pastels aux tons pop et colorés, viennent enrichir la collection **Dior Addict**. La gamme réunit désormais 40 nuances

complémentaires. De plus, 3 écrans rechargeables font leur entrée : le rose délicat Rosemania réinterprète le motif Dior Oblique appliqué en relief ton sur ton. Ce motif est également décliné en version bicolore rose et blanche pour Pink Oblique, dans l'esprit des foulards en soie et de la célèbre toile canevas de la Maison. Enfin, Silver Cannage s'habille de reflets argentés, rehaussés de surpiqûres rappelant le cannage de la maroquinerie Dior.



Fragrances solaires

Pour cet été, la **Collection Privée** habille 3 de ses fragrances iconiques de l'imprimé Toile de Jouy : **Eden-Roc**, **Jasmin desANGES** et **Dioriviera** qui, cette année, se décline aussi en savon liquide et lait pour les mains et le corps. Afin d'emporter partout avec soi son parfum fétiche, un vaporisateur nomade habillé de l'imprimé Toile de Jouy a été créé.



Carven

Dans la Ville Lumière...

C'est Paris ! Élixir est une invitation à vivre l'effervescence de la fête parisienne. Dans cette ville où les émotions sont intenses, **Carven** a choisi, pour Elle et Lui, des sillages boisés sensuels puissants et addictifs. Disponibles en 30 ml, 50 ml et 100 ml.



Kérastase

Une icône revisitée

Dans le cadre de son 60^e anniversaire, **Kérastase** a rénové son produit iconique : **Élixir Ultime**, l'huile qui hydrate les cheveux, leur apporte beaucoup de brillance et est anti-frisottis. La nouvelle formule est le

résultat de 6 années de recherche intensive sur le développement d'une nouvelle génération d'huiles capillaires, avec les camélias sauvages et français comme ingrédients phares. De plus, un nouveau flacon rechargeable est maintenant disponible.

Un ouvrage professionnel particulièrement utile, une formidable leçon de vie, un remarquable livre sur les sons et la musique, une exhaustive histoire des refuges de montagne et des romans pleins de suspense : voici quelques suggestions de lectures pour cet été.

Michel Nivoix



L'excellence

Si les bonnes entreprises sont légion, les entreprises excellentes sont infiniment moins nombreuses. À cela, une explication : elles ont choisi un concept simple qui a guidé leur activité. Elles ont réussi, parallèlement, à insuffler à leurs équipes dirigeantes une détermination sans faille.

Entouré de vingt chercheurs, Jim Collins, théoricien reconnu du management, a travaillé sur l'évolution de onze entreprises majeures de tous secteurs qui sont sorties du lot et continuent de se maintenir au-dessus des autres. Leurs méthodes sont particulièrement riches en enseignements et adaptables à toute entreprise. Si vous visez l'excellence...

De la performance à l'excellence
Devenir une entreprise leader
de Jim Collins

Pearson (287 pages – 30 EUR)



Palpitant

Jeune journaliste, Martin Liberty vient d'avoir confirmation que son patron, Edouard Linsey, tout-puissant magnat de la presse tenant de l'ordre moral, est un personnage vénel et sans scrupules qui a eu d'une aristocrate bretonne une fille, Louise, qu'il a abandonnée à sa naissance. Nous sommes à Londres en 1911.

Martin retrouve Louise, placée comme domestique dès l'enfance chez des châtelains près de Morlaix, et lui révèle ses origines. Dès lors, Louise veut retrouver sa mère. Mais sa quête contrarie de puissants intérêts, et pas seulement ceux de Linsey. Or, ce dernier a fait suivre Martin et il est prêt à tout pour étouffer le scandale, vraiment tout. On retient son souffle.

La Ferveur
d'Eric Le Nabour

Calmann-Lévy (409 pages – 20,90 EUR)



Coupable idéal

Soupçonné du meurtre de sa femme, le mari de Julie s'est pendu. Le maire, le docteur Gabriel Lerrainé, descendant d'une famille de notables locale, devient alors le suspect principal : il était l'amant de Julie. Sans la moindre preuve, il est jugé coupable, radié de l'Ordre des Médecins et emprisonné. Libéré des années plus tard, celui qu'on surnomme « le docteur Mouche » sombre et les villageois se culpabilisent de ne pas avoir pris sa défense.

Un jour, Louis, le fils de Julie, revenu au pays, tente de surmonter ses traumatismes et tisse des liens avec Gabriel. Après plus de dix ans de mystère, les deux hommes décident de rechercher le véritable assassin de Julie.

Docteur Mouche
de Gilbert Bordes

Presses de la Cité (277 pages – 21 EUR)



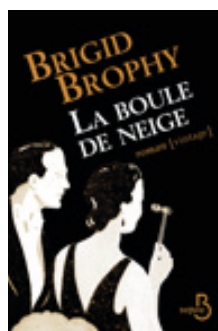
Leçon de vie

Mathieu Thomas a vécu un drame : à dix-sept ans lui a été diagnostiqué un cancer. Après des mois de traitement, il a fallu, pour le sauver, lui sectionner un nerf qui l'a privé de la mobilité de sa jambe droite : ce garçon qui adorait faire du sport était devenu un handicapé.

À vingt-huit ans, il a découvert le badminton et commencé, grâce à une incroyable force de caractère, à enchaîner les victoires jusqu'à atteindre le plus haut niveau mondial et à devenir professionnel. Dans ce livre, il raconte cette magnifique leçon de vie qui est aussi un formidable témoignage d'espoir. Il participera cet été aux Jeux Paralympiques de Paris.

Rêve de je(ux)
de Mathieu Thomas

City (234 pages – 16,90 EUR)



Macabre découverte

Quelle merveilleuse idée que de rééditer le roman culte de Brigid Brophy, qui fit scandale en Angleterre lors de sa parution en 1964. Le sujet est une nuit de réveillon de Nouvel An à Londres dans un somptueux manoir géorgien sur lequel tombe la neige.

À l'intérieur est donné un bal costumé avec une galerie de personnages qui, aux douze coups de minuit, vont vivre des instants de séduction chargés de romances clandestines, cependant que des drames naissent et que des intrigues se nouent. Un peu plus tard, alors que la neige commence à fondre et que la magie de la soirée prend fin, un cadavre est découvert.

La Boule de neige
de Brigid Brophy

Belfond (215 pages – 17 EUR)



Atmosphère pesante

Après les avoir supprimées, un tueur en série enveloppe le visage de ses victimes dans du film alimentaire. Selon lui, elles méritaient leur sort car elles avaient échappé à la justice grâce aux failles du système. À chaque fois, il signe ses assassinats de ces quelques mots : « *Mon nom est personne* ».

Ancien prêtre, Severo Justo, le policier le plus décoré d'Espagne, est chargé d'élucider ces mystères. Il a aussi décidé que cette affaire serait la dernière avant son suicide. Il s'entoure d'une psychiatre schizophrène, d'un octogénaire hacker et d'un médecin légiste qui communique avec les morts. Mais le tueur décide d'impliquer Severo Justo dans ses plans.

Ceux qui méritent de mourir
de Carlos Salem

Actes Sud (379 pages – 23,80 EUR)



Magie(s)

Magicien du piano, auteur, compositeur, arrangeur, chroniqueur à la radio et à la télévision, créateur du Cosmo Jazz Festival de Chamonix, André Manoukian a réalisé aussi un travail colossal sur la musique, ses pouvoirs extraordinaires et les raisons pour lesquelles elle nous fait vibrer.

Dans ce livre d'une haute tenue intellectuelle et scientifique et dont l'un des mérites est qu'il peut être lu par tout un chacun, André Manoukian analyse les chants et les cris des animaux, et les sons produits naturellement ou créés par l'homme. Ces pages permettent de mieux comprendre notre rapport au son et à ses vibrations, et la puissance de la musique. À lire absolument.

Les pouvoirs extraordinaires de la musique d'André Manoukian

Harper Collins – France Inter (189 pages – 19,90 EUR)



Magistral

De retour de Londres où il était exilé, l'inspecteur McCormack, célèbre pour avoir démasqué la trahison d'un haut gradé (ce que ses collègues n'ont pas apprécié), est chargé d'une enquête qui s'annonce complexe après l'incendie, à Glasgow, d'un entrepôt d'alcool clandestin appartenant à la mafia. Trois personnes d'un immeuble voisin en sont décédées et le cadavre d'un vieil homme est découvert

dans un squat. Puis une bombe explose dans un pub irlandais.

Face à cette guerre des gangs, McCormack mène une enquête au dénouement totalement inattendu. Liam McIlvanney démontre ici qu'il est l'un des grands maîtres de l'intrigue.

Retour de flamme de Liam McIlvanney

Métaillié (582 pages – 23 EUR)



Destins

À la sortie du cours de musique de son fils, Adèle rencontre son nouveau professeur de solfège, Hugues, qui la reconnaît mais qu'il appelle Marie. Adèle, qui est architecte d'intérieur, maîtrise toujours tout : elle regarde, elle écoute, elle analyse tout ce qui l'entoure, elle règne sur sa vie et elle orchestre le hasard.

Hugues, lui, ne contrôle rien. En trois ans, il a perdu son emploi précédent, il a vécu une séparation, il a appris la maladie de son père et il vient de rencontrer cette femme qu'il pensait ne jamais revoir. Pourquoi prétend-elle ne pas le reconnaître ? A-t-elle oublié ? Que cache-t-elle ? Le lecteur savoure ces pages écrites avec une précision chirurgicale.

Comme si de rien n'était de Barbara Abel

Récamier (361 pages – 21 EUR)



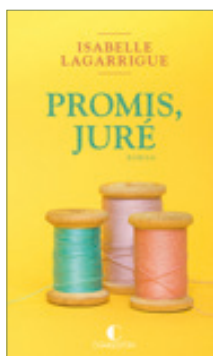
Emblématiques

Indissociables des courses en montagne, les refuges peuvent être au départ ou à l'arrivée de celles-ci, ouverts ou gardés, et situés à des altitudes fort différentes. Souvent, leur construction a nécessité de véritables prouesses, certains étant même accrochés à une paroi. On n'en dénombre pas moins de 350 en France, dont 230 dans les Alpes.

Dans un excellent livre puissamment documenté et remarquablement illustré, Hervé Bodeau nous narre l'histoire des refuges, souvent essentiels pour la réalisation de rêves de haute montagne. Certains sont même techniquement accessibles pour les randonneurs aguerris. De belles suggestions pour vos vacances d'été.

Une histoire des refuges de montagne d'Hervé Bodeau

Glénat (160 pages – 25,95 EUR)



Attachants

Architecte d'intérieur, Norma incarne, en apparence, la réussite sociale. Chauffeur de taxi, Martine écoute des informations en continu pour que ses clients suivent l'actualité, ou Johnny Hallyday lorsqu'elle est enfin seule dans sa voiture. Dylan, âgé de trente-deux ans, est livreur pour un supermarché et a pour but de rendre le monde meilleur que ce qu'il a connu, enfant.

Ces trois personnages qui n'ont rien en commun vont se retrouver à la cour d'assises de Paris en qualité de jurés. Un lien inattendu et unique va se tisser entre eux, qui vont se faire la promesse de dire la vérité, toute la vérité. Norma, Martine et Dylan : trois personnages attachants.

Promis, juré d'Isabelle Lagarrigue

Charleston (292 pages – 19 EUR)

Nous vous recommandons aussi

La casse d'Eugenia Almeida
Métaillié (206 pages – 20 EUR)

La Jeune Fille aux silences de Lyliane Mosca
Presses de la Cité (358 pages – 22 EUR)

La folle destinée des Kerdelec
Un secret bien gardé d'Aurore Drécourt
Calmann-Lévy (540 pages – 16,90 EUR)

Une évocation d'Henri Dutilleux, une autre de Benjamin Britten, une intégrale des Trios de Brahms, un panorama de pièces pour piano à quatre mains, un regard vers le grand jazz et des retrouvailles avec un pianiste particulièrement inspiré : voici notre sélection estivale.

Michel Nivoix



Admiration

Henri Dutilleux, compositeur français qui a traversé tout le XX^e siècle, a laissé des œuvres orchestrales, concertantes, pour solistes (piano et violoncelle), vocales, mais aussi de la musique de chambre et les musiques de six films.

Dénominateurs communs de toutes ces compositions : un langage musical d'une grande élégance et une vraie difficulté d'interprétation.

Ce disque nous permet d'apprécier sa *Symphonie n° 1*, *Métaboles* et *Tout un monde lointain...*, œuvres enregistrées en son grand auditorium – à la superbe acoustique – par la Philharmonie de Luxembourg dont le chef depuis 2015, Gustavo Gimeno, a su tirer le meilleur, et le violoncelliste Jean-Guihen Queyras. On est subjugué par ces interprétations.

Dutilleux
Jean-Guihen Queyras
(Harmonia Mundi)



Enchantement

Très belle distribution pour ce disque consacré au prolifique compositeur anglais Benjamin Britten. La pièce maîtresse est son *Concerto pour violon*, interprété ici par l'excellent Orchestre symphonique de la Radio bavaroise placé sous la direction du chef tchèque Jakub Hrůša. La soliste

invitée est la merveilleuse violoniste allemande Isabelle Faust, au jeu envoûtant, et dont l'expressivité est la signature.

On la retrouve aussi dans *Reveille*, une étude de concert, la *Suite pour violon et piano*, et *Deux pièces* pour violon, alto et piano, accompagnée par l'altiste allemand Boris Faust et le pianiste russe Alexander Melnikov. Ce disque est un enchantement.

Benjamin Britten
Isabelle Faust – Boris Faust – Alexander Melnikov
(Harmonia Mundi)



Exigence

Fondé en 2015 par la pianiste Pauline Chenais, le Trio Sōra avait enregistré en 2020 une intégrale des Trios de Beethoven, un triple album couronné de succès sur lequel figuraient la violoncelliste Angèle Legasa et la violoniste Clémence de Forceville, à qui Fanny Fheodoroff a succédé

en 2021. En cinq ans, le Trio a glané quelque quatorze prix et récompenses.

Ce double album est entièrement dédié à une intégrale des trios de Brahms : les trois trios pour piano, violon et violoncelle, le trio pour cor, violon et piano arrangé pour violoncelle par le compositeur, et son *Wiegenlied* arrangé pour le piano par Mathieu Herzog. De merveilleuses interprétations dignes de ce trio féminin connu pour sa très grande exigence.

BRAHMS
TRIO SŌRA
(La Dolce Volta)



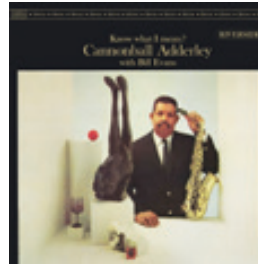
Inspiré

Fred Hersch a appris le piano dès l'âge de quatre ans. Trois ans plus tard, il commençait à créer. Sa formation allait être complétée par des cours de théorie musicale, de composition et d'analyse. Ultérieurement, il allait découvrir le jazz et fut le premier pianiste à avoir

joué pendant une semaine au Village Vanguard, le célèbre club de New York.

Déjà présent sur 165 disques et nommé pour dix-sept Grammy Awards, Fred Hersch nous gratifie aujourd'hui d'une nouvelle production qui est aussi sa première en solo. On s'y délecte de sept compositions originales dans lesquelles on perçoit l'influence de la musique classique et de quelques standards. Le pianiste américain démontre une nouvelle fois qu'il est le plus brillant de sa génération.

Fred Hersch
Silent, Listening
(ECM)

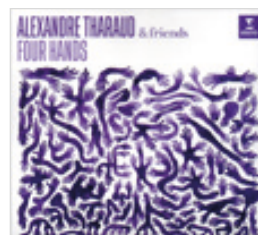


Hors pair

Amateurs de rééditions, celle-ci va vous combler. Il s'agit de celle du disque, sorti en 1962, du magnifique saxophoniste Cannonball Aderley avec, à ses côtés, le célèbre Bill Evans au piano et deux musiciens du Modern Jazz Quartet, autre référence : Percy Heath à la basse et Connie Kay à la batterie.

Sur ce disque figurent onze plages mais seulement huit morceaux, trois d'entre eux faisant l'objet de la restitution de deux prises. Les nostalgiques retrouveront notamment *Waltz for Debby* et *Who cares ?* Ils apprécieront le son très pur du saxophone, la parfaite lecture acoustique du piano, la discrète et pourtant présente basse, et la précision millimétrique de la batterie. Du grand, du très grand jazz signé par un quartet hors pair.

Cannonball Aderley – Bill Evans
Know what I mean ?
(Craft Recordings)



Original

Il y avait longtemps qu'Alexandre Tharaud voulait inviter d'autres pianistes à se joindre à lui pour interpréter des pièces à quatre mains. Le projet n'a pas été simple à conduire, mais il s'est construit petit à petit sous le signe du nombre vingt-deux. En

effet, ce disque nous donne à apprécier vingt-deux œuvres de vingt-deux compositeurs choisis par vingt-deux pianistes (dont deux n'en ont pas fait leur profession) aux côtés d'Alexandre Tharaud.

Ces interprétations permettent de retrouver des musiciens nés du XVII^e au XX^e siècle et, donc, d'aborder des genres et des styles très différents. C'est à un très grand et intéressant voyage musical qu'Alexandre Tharaud nous convie. Qu'il en soit remercié.

Alexandre Tharaud & friends
Four hands
(Erato)

plein Cadre

Supplément
Entreprises magazine
numéro 33 Mai/Juin 2024



La Cité de la Vierge
Photo: Jérémy Vermeil



Églises magnifiques
Une autre construction remarquable est la Tour Pey-Berland, érigée à partir de 1440 pour abriter les cloches de la cathédrale. Le clocher, du XII^e siècle, était



La Porte Calhau.
Photo: Vincent Bengold


Retrouvez toutes nos éditions sur
www.entreprisesmagazine.lu





THE NEW i5 TOURING



 **DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.** Informations environnementales : bmw.lu

16,5-19,3 KWH/100 KM • 0 G/KM CO₂ (WLTP)

100% ELECTRIC

Bilia Luxembourg
7, Rue Christophe Plantin
L-2339 Luxembourg
www.bilia.bmw.lu

Muzzolini
6, Rue Romain Fandel Zi Um Monkeler
L-4149 Esch-sur-Alzette
www.muzzolini.bmw.lu

Schmitz
21, Rue de la Gare
L-7535 Mersch
www.schmitz.bmw.lu

Schweig
6, Hauptstrooss
L-9806 Hosingen
www.schweig.bmw.lu